

**CPO**

Centre de Préparation aux concours et d'Orientation

Etablissement privé d'enseignement supérieur

# PREPARATION AU CRPE

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

*Professeur des écoles  
en école maternelle  
et élémentaire*

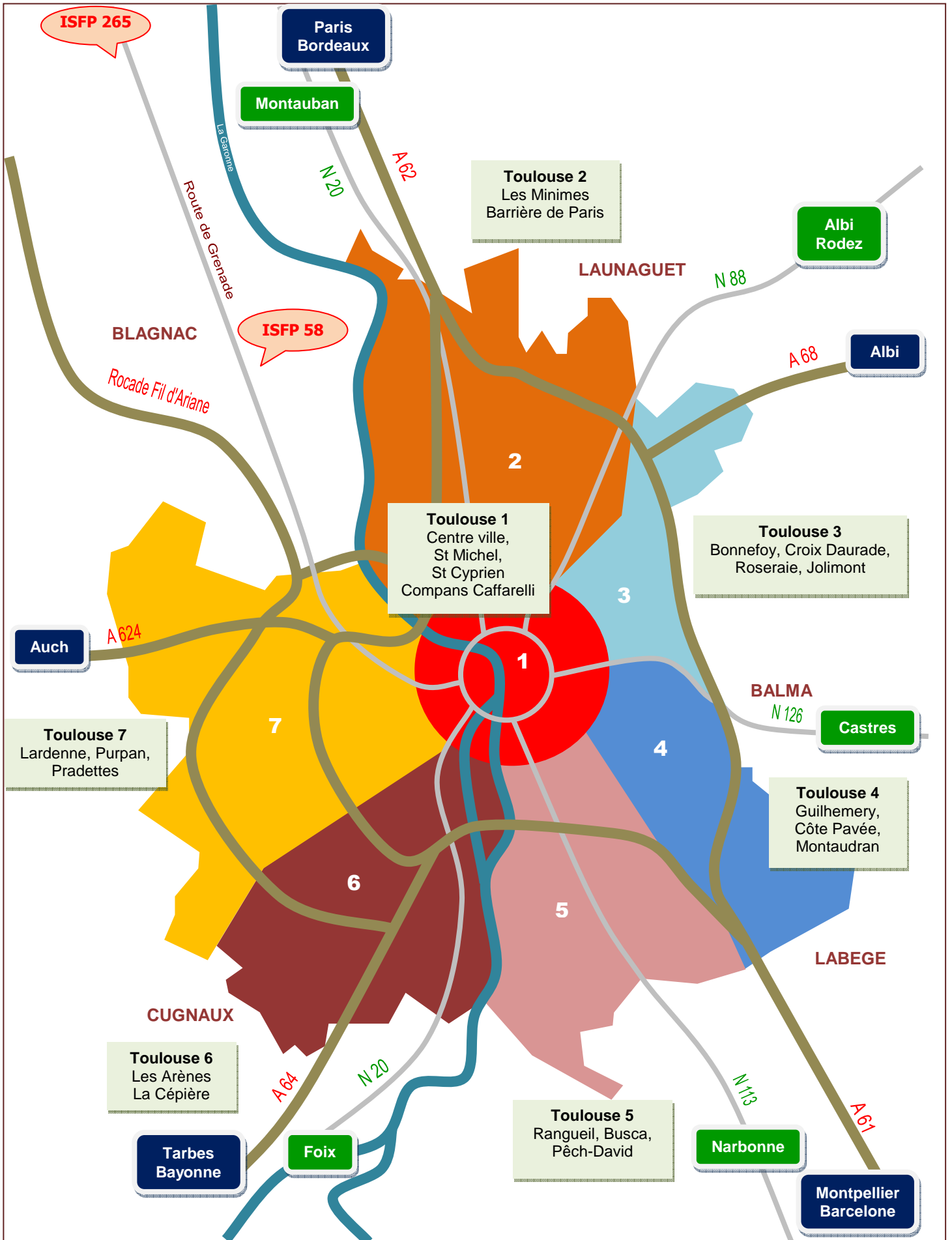
*Avec un Master 2*

INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE : 58 route de Grenade 31700 BLAGNAC

Téléphone : 05 61 71 60 43 – Télécopie : 05 61 71 98 04 – Site : [www.isfp.net](http://www.isfp.net) – Courriel : [cpo@isfp.net](mailto:cpo@isfp.net)

N° académique d'établissement : 031 23 86 A - Centre de formation 73310133331 - N° Siret 477 863 922 00019 - Code APE 8559A

# TOULOUSE ET SA PERIPHERIE



# Sommaire

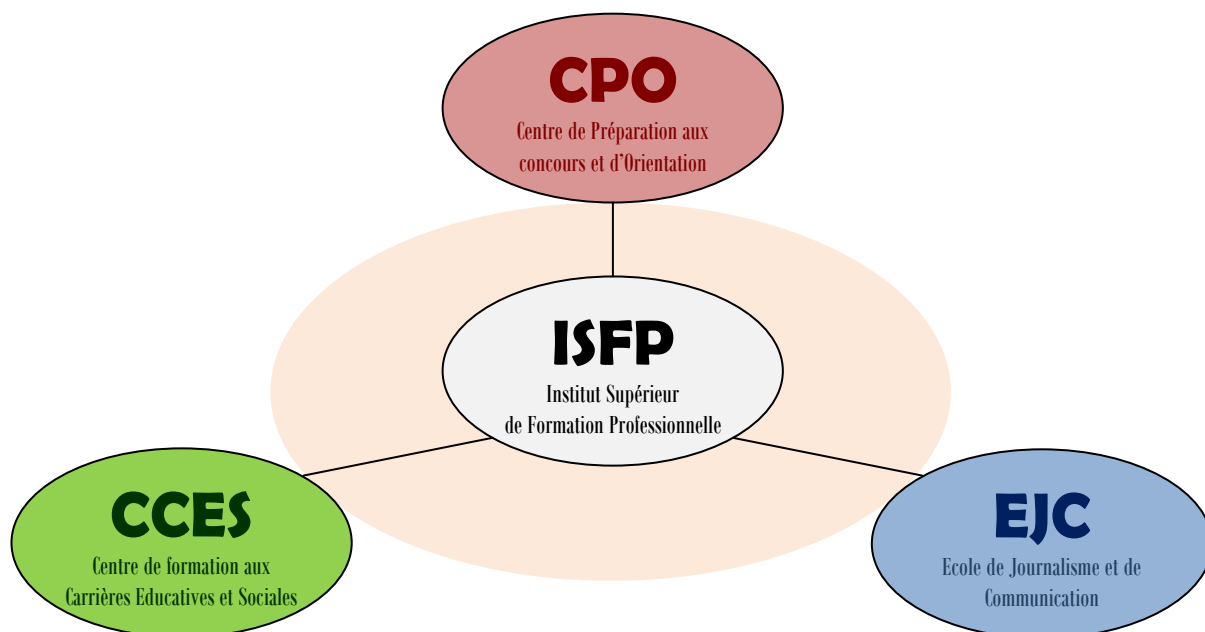
<b>PRESENTATION DE L'ISFP</b>	<b>5</b>
<b>LE METIER DE PROFESSEUR DES ECOLES</b>	<b>7</b>
LE METIER	7
RAPPEL SUR LES CONDITIONS DES CONCOURS	7
<b>MOYENS PEDAGOGIQUES DE L'ISFP</b>	<b>8</b>
L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE PERMANENTE	8
LE PROFESSEUR-FORMATEUR PRINCIPAL	8
LES CONCOURS BLANCS	8
LES STAGES	8
LA PÉDAGOGIE INDIVIDUALISÉE	9
<b>LA PREPARATION AU CONCOURS DU CPO/ISFP</b>	<b>10</b>
CONDITIONS D'INSCRIPTION	10
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	10
TAUX DE RÉUSSITES DÉFINITIVES AU CONCOURS	10
FORMULES DE PREPARATION	11
FORMULES DE PAIEMENT	11
CALENDRIER PREVISIONNEL ET EPREUVES DU CONCOURS	12
<b>LES EPREUVES DU CONCOURS</b>	<b>13</b>
TEXTE OFFICIEL	13
TABLEAU DES EPREUVES	16
<b>HEURES D'ENSEIGNEMENT</b>	<b>17</b>
<b>LES MODULES DE PREPARATION</b>	<b>18</b>
<b>VIE PRATIQUE</b>	<b>31</b>
<b>MOYENS D'ACCÈS A L'ISFP</b>	<b>35</b>



# P

# présentation de l'ISFP

L'ISFP est un établissement d'enseignement supérieur privé qui regroupe trois départements :



L'ISFP est installé à Blagnac sur trois sites :

*58 Route de Grenade*

*Tél. 05 61 71 60 43 – Fax. 05 61 71 98 04*

**DIRECTION GENERALE ET ADMINISTRATIVE :**

*Accueil et standard  
Service comptable  
Service communication  
Secrétariat de direction*

**SERVICE EDUCATIF**

*Coordination pédagogique du CPO, du CCES et de l'EJC*

*58 Bis Route de Grenade*

*Tél. 05 61 71 60 43 – Fax. 05 61 71 98 04*

**CENTRE DE DOCUMENTATION :**

*Documentation spécialisée*

**ATELIER MULTIMEDIA :**

*Salle informatique multimédia (traitement de texte, atelier interactif de langues, atelier éducatif, Internet...)*

**STUDIO AUDIOVISUEL**

**ATELIER CUISINE PEDAGOGIQUE (BTS)**

**SALLES DE COURS** (40 % de la totalité)

**LIEU RESSOURCES ENSEIGNANTS**

*265 Route de Grenade - Tél. 05 62 74 12 45 – Fax. 05 62 74 15 01*

**SOUS-DIRECTION PEDAGOGIQUE**

**SECRETARIAT DE FORMATION :** *vie scolaire, suivi individualisé, contrôle*

**SALLES DE COURS** (60 % de la totalité)

**SALLE DE CONFERENCE**

**FOYER**



# **L**e métier de professeur des écoles

## **LE METIER**

"Le Professeur des écoles est un maître polyvalent, capable d'enseigner l'ensemble des disciplines dispensées à l'école primaire, il a vocation à instruire et éduquer de la petite section de maternelle au CM2, il exerce un métier en constante évolution".

Le référentiel des compétences professionnelles du professeur des écoles de 2006 est pris en compte dans toutes les épreuves du nouveau concours et bien entendu dans les contenus d'enseignement proposés par notre préparation.

L'arrêté du 19 décembre 2006, B.O N°1 du 4 janvier 2007 précise 10 compétences :

- Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable
- Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer
- Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale
- Concevoir et mettre en œuvre son enseignement
- Organiser le travail de la classe
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Evaluer les élèves
- Maîtriser les technologies de l'information et de la communication
- Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école
- Se former et innover

## **RAPPEL SUR LES CONDITIONS DES CONCOURS**

### **GENERALITES SUR LES CONCOURS DE L'EDUCATION NATIONALE**

Le concours constitue l'instrument de sélection par lequel l'Institution évalue les qualités requises de ceux qui aspirent à exercer la profession de Professeur des écoles.

Le but institutionnel du concours est donc d'assurer une sélection parmi les candidats, dans le but de pourvoir au nombre de postes offerts chaque année.

Le concours sélectionne à partir de deux dispositifs :

- la note minimale d'aptitude qui sert de critère d'élimination des candidats n'ayant pas le niveau nécessaire,
- le classement qui établit un ordre préférentiel proportionné aux valeurs constatées et qui, dans le cas d'une disponibilité de places de formation limitée, garantit l'inscription sur une liste principale ou une liste complémentaire. Le classement permet également d'accéder ou pas au choix exprimé en ce qui concerne le lieu de formation puis de titularisation.

### **CONTRAINTES PEDAGOGIQUES**

Les contraintes pédagogiques découlent de l'étude des conditions intrinsèques des concours. Elles se résument généralement à quatre points :

- répondre avec finesse, méthode et intelligence à des questions supposées dépendantes d'un programme ;
- appuyer ses réponses sur des connaissances solides et adaptées ;
- rédiger en temps limité ;
- maîtriser la situation déstabilisante du concours.

# Moyens pédagogiques de l'ISFP

## L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE PERMANENTE

Pluridisciplinaire, l'équipe pédagogique couvre, spécialité par spécialité, l'ensemble des besoins de la formation.

Elle est encadrée par le directeur M. Casenave, le directeur adjoint et coordonnateur pédagogique M. Le Doaré, et un professeur-formateur principal permanent expérimenté et par des enseignants couvrant les diverses disciplines :

- M. CASENAVE            Directeur - Programmes et système éducatif - Epistémologie - Pédagogie
- M. ESSOLBI            Sciences expérimentales et technologie - Pratiques de classe
- M. HENDRICKS        Français didactique - Littérature - Pratiques de classe
- M. LE DOARE          Directeur adjoint – Synthèse, analyse et commentaire - Entretien jury
- Mme LESSCHAVE     Histoire des arts - Arts visuels
- Mme N'DIAYE        Mathématiques disciplinaires et didactiques- Pratiques de classe
- M. PECH                Histoire et géographie disciplinaire et didactique

La force de cette **équipe pédagogique** réside dans sa **permanence**, dans une **pédagogie individualisée** ainsi que dans ses compétences professionnelles individuelles.

## LE PROFESSEUR-FORMATEUR PRINCIPAL

Chacune des formations est encadrée par un Professeur-formateur principal.

Cet enseignant dont l'expérience pédagogique est certifiée et les formations complémentaires validées tout au long de son activité professionnelle, participe à l'**élaboration des contenus** et coordonne le **suivi individuel**. Il autorise et accompagne les stages en structures professionnelles.

Pour ce suivi, il propose au Conseil Pédagogique la prise en charge, dans les groupes de soutien scolaire, des étudiants en difficulté. Cette prise en charge peut être ponctuelle ou continue. Il peut aussi, toujours sur proposition au Conseil Pédagogique, demander l'intervention du médiateur de formation.

## LES CONCOURS BLANCS

Les concours blancs disciplinaires et concours blancs complets ont pour objectif de placer les étudiants de manière fréquente et régulière en conditions réelles.

### Durée :

Epreuve écrite de Français, Histoire - géographie et Instruction civique et morale : 4h

Epreuve écrite de Mathématiques, Sciences expérimentales et Technologie : 4h

**Nombre** : 14 concours blancs d'épreuves écrites et 6 concours blancs d'épreuves orales.

Dans le cadre des concours blancs disciplinaires ou complets corrigés et notés, la durée de l'épreuve est exactement celle du concours. Chaque copie est traitée individuellement par l'enseignant formateur. Elle fait l'objet de remarques et conseils didactiques et pédagogiques permettant à chaque étudiant de comprendre les mécanismes de ses erreurs et ainsi de progresser.

## LES STAGES

Les stages en écoles sont obligatoires et d'une durée minimale de 4 semaines pleines. Du fait que la préparation orale s'effectue le samedi, ils pourront être réalisés en semaine sans dates imposées par l'ISFP.

## LA PÉDAGOGIE INDIVIDUALISÉE

Il est nécessaire que l'étudiant donne le **meilleur de lui-même** pour réaliser ses ambitions. Les meilleurs ne sont pas forcément ceux qui sont supposés être les meilleurs absolument mais plutôt ceux qui, dans le **cadre précis d'un projet professionnel** bien ciblé et en cela fondé sur des critères objectifs, donneront le meilleur d'eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils feront preuve d'une grande **motivation** fondée sur la **détermination** et la **lucidité** quant aux objectifs fixés.

Une pédagogie individualisée s'élabore à partir d'une **évaluation des acquis** dans le cadre d'un **suivi individuel**. C'est une adaptation du **processus éducatif** aux différences individuelles des étudiants. Elle suppose la connaissance des aptitudes, des inclinations et des intérêts de chaque étudiant et la volonté d'en tenir compte pour favoriser son développement selon ses caractéristiques particulières. Elle évite ainsi le nivellement homogène en favorisant **l'homogénéité des groupes**.

L'ISFP soucieux de l'individualisation des parcours de formation, procure aux étudiants "doués" des moyens de développement permettant des activités d'intégration tandis qu'il assure aux étudiants moins "doués" des **moyens de rattrapage** qui leur donnent la possibilité d'atteindre le niveau de leurs camarades. Enfin, il tente de donner à tous une diversité de stimuli et d'incitations afin que chacun trouve ce qui lui convient le mieux.

### 1. Evaluation des acquis

L'évaluation des acquis se fait :

- à la rentrée scolaire au moyen de l'évaluation pédagogique et scolaire
- lors des Travaux Dirigés
- en scolarité lors des contrôles des connaissances
- en fin d'année

### 2. Suivi individuel

Le Coordonnateur de suivi individuel de chaque étudiant, le professeur principal, est le référent incontournable pour déterminer le niveau d'intégration, dans le champ de la connaissance et de la pratique, de l'étudiant. Mesurant le possible décalage entre la dynamique générale de la classe et le niveau scolaire de l'étudiant, il est en mesure de demander au Conseil pédagogique d'allouer à l'étudiant en difficulté des moyens de rattrapage. Coordonnant les actions pédagogiques individuelles, il rassemble les informations provenant des autres enseignants ou régule les situations difficiles.

### 3. Maîtrise du processus éducatif

Le processus éducatif suppose une succession dans le temps non pas fortuite et accidentelle, mais établissant une norme intrinsèque de développement, selon laquelle les actes précédents conditionnent les suivants.

Ce processus éducatif est individualisé dans le sens où il s'attache à permettre à chacun de suivre la formation avec ses connaissances propres et sa vitesse de travail.

L'enseignant tenant compte de plusieurs paramètres dont certains ont été cités plus haut, doit avancer dans son programme tout en respectant la "vélocité ergonomique" de chacun. L'homogénéité de la classe qui semblait improbable est rendue possible par l'assistance aux étudiants.

### 4. Homogénéité de la classe

L'homogénéité de la classe est généralement remise en cause constamment. Elle l'est par les meilleurs qui demandent plus de formation. Elle l'est par les plus faibles qui demandent plus de révisions. Pour pallier cette instabilité chronique mais habituelle, deux réponses sont mises en place :

- L'individualisation des performances  
Il s'agit de permettre aux meilleurs d'aller plus loin et plus vite en leur proposant des travaux plus complexes, individuellement ou en groupe, suivant l'appréciation de l'enseignant.
- Les moyens de rattrapage  
Ces moyens sont mis en place tout au long de l'année. Le professeur principal assurant le suivi peut le demander pour tout étudiant considéré en difficulté.

### 5. Moyens de rattrapage

Les moyens de rattrapage sont constitués par les cours de soutien scolaire. Les objectifs de ce soutien sont :

- la remise à niveau des étudiants
- la remise à niveau d'homogénéité de la classe
- la dynamisation des effectifs et des groupes

# La préparation au concours du CPO/ISFP

La préparation au concours de Professeur des écoles du CPO/ISFP permet de présenter le concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) dans l'académie de son choix. Les inscriptions se font dans le cadre des places disponibles. Il n'y a pas de limite d'âge.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour être admis à la préparation aux concours de Professeur des écoles, il faut :

### 1. Pré-requis:

- Master 2
- attestation 50 m en piscine
- attestation secourisme au moins égale au niveau « prévention et secours civiques niveau 1 »

### 2. Conditions générales

- jouir de ses droits civiques ;
- être ressortissant de l'Union européenne ;
- remplir les conditions d'aptitude physique nécessaires à l'encadrement des jeunes enfants ;
- être accepté dans la limite des places disponibles

Il n'y a pas de limite d'âge.

En début de scolarité, l'ISFP organisera des stages de formation avec les structures spécialisées et habilitées à fournir ces attestations. Les frais occasionnés par ces formations complémentaires seront à la charge de l'étudiant. Toutefois il est préférable que ces attestations soient détenues avant la rentrée.

Domaine	Cours et travaux dirigés	Instances de Certification
Attestation secourisme PSC1	3 jours à l'ISFP	Pompiers
Certificat de natation 50 m	Validation avec ou sans entraînement en piscine municipale	Moniteurs d'Etat

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques majeurs du CPO/ISFP sont les suivants :

- développer un contenu de formation adapté (qualité), dans le cadre d'un volume horaire suffisant (quantité), en tenant compte de l'agencement et de l'interdépendance des connaissances (progression)
- permettre l'acquisition durable d'un savoir pertinent
- maintenir en permanence des effectifs adaptés dans chaque classe
- accompagner individuellement chacun des étudiants
- entraîner fréquemment nos étudiants afin de développer leur rapidité et combattre les situations stressantes et donc déstabilisantes des concours
- maîtriser tout au long de la préparation l'homogénéité de la classe et sa synergie
- maintenir le degré général de compétence de chacun
- coordonner l'action de l'Equipe pédagogique
- respecter les étapes pédagogiques de nos préparations : contenus disciplinaires, entraînements, révisions et ateliers
- maintenir et surtout améliorer les réussites aux concours antérieurs

## TAUX DE RÉUSSITE DÉFINITIVE AU CONCOURS

# 73 %

Le taux de réussite définitive au concours, pour l'ensemble des concours de recrutement des professeurs des écoles en France présentés par les étudiants du CPO/ISFP de Toulouse-Blagnac, est de 73 % (moyenne sur les précédentes promotions).

## FORMULES DE PREPARATION

Code	Préparation (1)	Dates	Nombre d'heures HEBDOMADAIRE	Nombre d'heures TOTAL	Nombre de Concours blancs	Frais de formation
PEE	Epreuves écrites	14/11/11 au 01/06/12	24 h (2)	658 h	14	2 350 €
PEO	Epreuves orales	14/11/11 au 01/06/12 (5)	6 h (3)	214 h	6	1 080 €
PCE	Epreuves écrites et orales	14/11/11 au 01/06/12 (5)	30 h (4)	790 h	20	2 960 €

- (1) Avec suivi, concours blancs et stages  
 (2) 3 jours en semaine  
 (3) Le samedi  
 (4) 3 jours en semaine et le samedi  
 (5) La préparation se poursuivra jusqu'à la fin des convocations individuelles

## FORMULES DE PAIEMENT

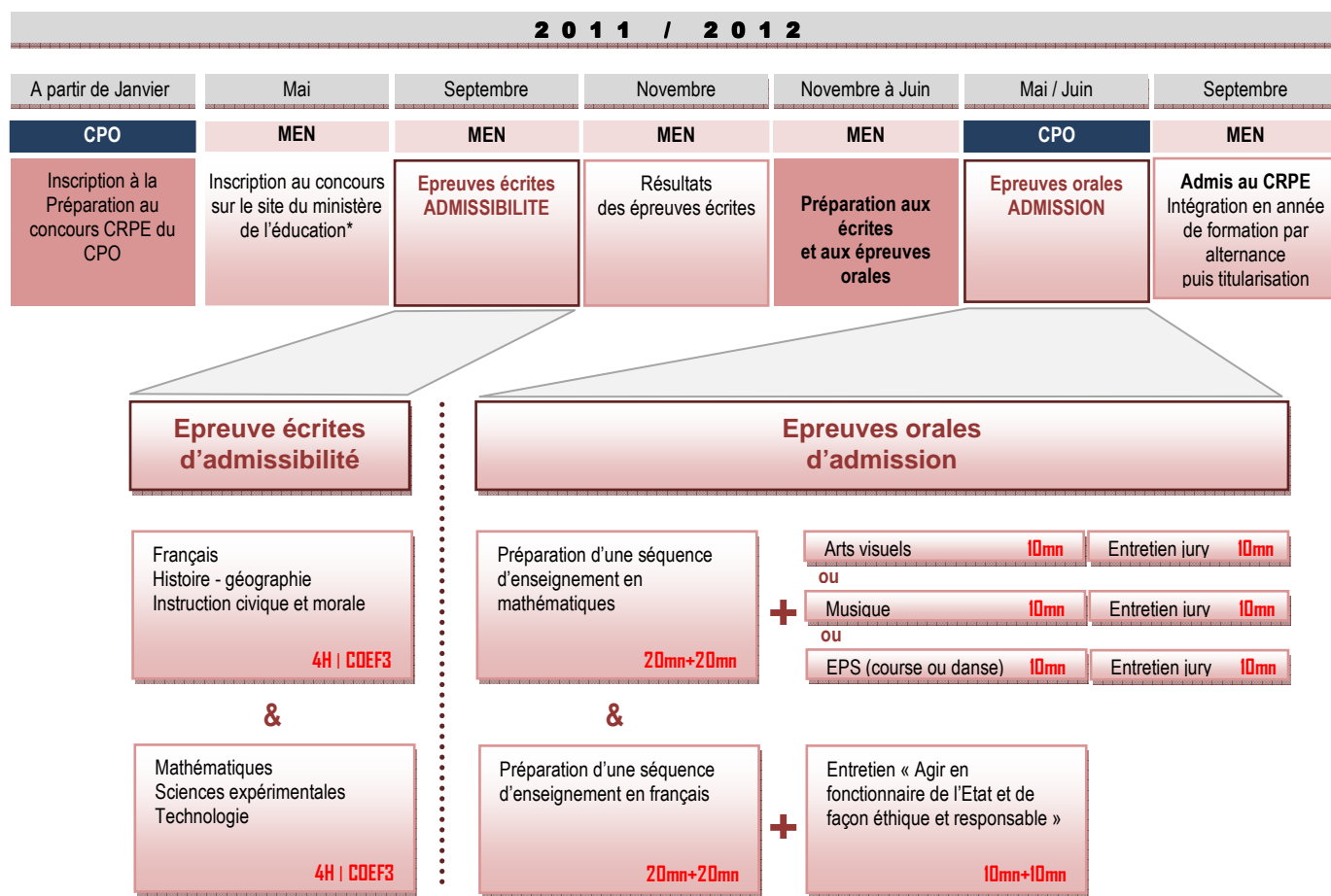
PEE	PREPARATION AUX EPREUVES ECRITES : 2 350 €	PEO	PREPARATION AUX EPREUVES ORALES : 1 080 €
Acompte à l'inscription :	470 €	Acompte à l'inscription :	216 €
Frais de dossier (admission et inscription) :	85 €	Frais de dossier (admission et inscription) :	85 €
1 paiement 15 jours après l'inscription <sup>(1)</sup> :	1 880 €	1 paiement 15 jours après l'inscription <sup>(1)</sup> :	864 €
<b>OU</b> 3 paiements + 15 € de frais de gestion :		<b>OU</b> 3 paiements + 15 € de frais de gestion :	
- 1 <sup>er</sup> Novembre 2011	645 €	- 1 <sup>er</sup> Novembre 2011	303 €
- 1 <sup>er</sup> Février 2012	625 €	- 1 <sup>er</sup> Février 2012	288 €
- 1 <sup>er</sup> Avril 2012	625 €	- 1 <sup>er</sup> Avril 2012	288 €

PCE	PREPARATION COMPLETE AUX EPREUVES ECRITES ET ORALES (3)	2 960 €		
Acompte à l'inscription :		600 €		
Frais de dossier (2) (admission et inscription)		85 €		
1 paiement 15 jours après l'inscription <sup>(1)</sup> :		2 360 €		
<b>OU</b> Paiements en 3, 6, 8 ou 12 fois :				
	3 fois	6 fois	8 fois	12 fois
Acompte 20 % à l'inscription	600	600	600	600
01/07/11				260
01/08/11			340	200
01/09/11	815	430	300	200
01/10/11		400	300	200
01/11/11	800	400	300	200
01/12/11		400	300	200
01/01/12	760	400	300	200
01/02/12		360	300	200
01/03/12			260	200
01/04/12				200
01/05/12				200
01/06/12				160
<b>TOTAL / AN</b>	<b>2 975</b>	<b>2 990</b>	<b>3 000</b>	<b>3 020</b>
Scolarité + Frais de gestion	2 960 + 15	2 960 + 30	2 960 + 40	2 960 + 60

- (1) Aucune remise pour paiement au comptant c'est-à-dire du paiement de la totalité de la formation en une fois, ne sera acceptée par l'ISFP.  
 (2) Les frais de dossier ne sont demandés qu'une seule fois à l'inscription en préparation complète. Le cumul des deux inscriptions, préparation écrite et orale, conduit à deux paiements de 85 €.  
 (3) Dans la mesure où l'étudiant ne réussirait pas les épreuves d'admissibilité, seule la préparation à l'écrit sera facturée. Par contre, les frais de gestion et d'inscriptions sont conservés.

# CALENDRIER PREVISIONNEL ET EPREUVES DU CONCOURS

Prérequis : **Master 2** validé ou en cours



**MEN** Ministère de l'Education Nationale  
\* dates à confirmer

# Les épreuves du concours

TEXTE OFFICIEL

## 1. EPREUVES D'ADMISSIBILITE

### EPREUVE ECRITE DE FRANÇAIS ET D'HISTOIRE GEOGRAPHIE ET INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE

COEFFICIENT 3, DUREE DE L'EPREUVE 4 HEURES.

#### L'épreuve

L'épreuve vise à évaluer :

- la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement dans ces domaines, en référence aux programmes de l'école primaire ;
- la connaissance et la maîtrise de la langue française, en particulier la grammaire, l'orthographe et le vocabulaire ;
- la capacité à comprendre et exploiter des textes ou des documents pour en faire une analyse, une synthèse ou un commentaire rédigé avec clarté et précision, conformément aux exigences de polyvalence attachées au métier de professeurs des écoles.

L'épreuve comporte deux parties :

**Dans la première partie** de l'épreuve, le candidat doit répondre, sous la forme d'une analyse, d'une synthèse ou d'un commentaire, à une question relative à un texte ou à un ensemble de textes littéraires ou documentaires dont certains peuvent avoir trait à l'acquisition et à l'enseignement du français. La production écrite du candidat doit permettre au jury d'évaluer son aptitude au raisonnement, à la structuration ordonnée d'une pensée logique ainsi que sa capacité à exposer de façon claire, précise et simple une problématique complexe. Il doit ensuite répondre à trois questions ayant trait à la grammaire, à l'orthographe et au lexique.

**Dans la seconde partie**, le candidat répond à des questions d'histoire (y compris histoire des arts), de géographie, d'instruction civique et morale ayant trait à des notions inscrites dans les programmes du premier degré. Ces questions peuvent prendre appui sur des documents. L'épreuve est notée sur 20 : 12 points sont attribués à la première partie (dont 6 aux questions relatives à la grammaire, à l'orthographe et au lexique), 8 points sont attribués à la seconde partie.

### EPREUVE ECRITE DE MATHEMATIQUES ET DE SCIENCES EXPERIMENTALES ET DE TECHNOLOGIE

COEFFICIENT 3, DUREE DE L'EPREUVE 4 HEURES.

#### L'épreuve

L'épreuve vise à évaluer :

- la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques, en référence aux programmes de l'école primaire, ainsi que la capacité à raisonner logiquement dans les domaines numérique et géométrique et à communiquer dans un langage précis et rigoureux ;
- la maîtrise des principales connaissances scientifiques et technologiques nécessaires pour enseigner à l'école primaire ainsi que la capacité à conduire un raisonnement scientifique.

L'épreuve comporte deux parties :

**Dans la première partie**, le candidat résout deux ou trois problèmes ou exercices de mathématiques.

**Dans la seconde partie**, le candidat répond à deux ou trois questions relevant des domaines scientifiques ou technologiques, à partir de documents ayant trait à des notions inscrites dans les programmes du premier degré. L'épreuve est notée sur 20 : 12 points sont attribués à la première partie, 8 points sont attribués à la seconde partie.

## 2. EPREUVES D'ADMISSION

### EPREUVE PREPARATION D'UNE SEQUENCE D'ENSEIGNEMENT EN MATHÉMATIQUES ET INTERROGATION, SUR LES ARTS VISUELS, LA MUSIQUE OU L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

COEFFICIENT 3

#### L'épreuve

L'épreuve vise à évaluer :

- les connaissances et compétences du candidat et son aptitude à les mobiliser pour concevoir et organiser une séquence d'enseignement s'inscrivant dans les programmes d'une classe de l'école maternelle ou élémentaire ;
- la capacité du candidat à expliquer et justifier ses choix didactiques et pédagogiques.

L'épreuve comporte deux parties :

**Première partie** : durée de la préparation : trois heures ; exposé n'excédant pas vingt minutes suivi de vingt minutes d'entretien.

La première partie consiste pour le candidat, à partir d'un sujet tiré au sort, à préparer une séquence d'enseignement sur une notion ou un contenu inscrit dans les programmes de l'école primaire (maternelle et élémentaire) et à présenter les raisons qui ont présidé aux choix pédagogiques retenus. Elle est suivie d'un entretien avec le jury.

Dans l'exposé, le candidat présente les éléments constituant la séquence : objectifs, contenus, démarches, supports pédagogiques et procédure d'évaluation. L'entretien avec le jury porte sur l'exposé et sur la progression de l'enseignement des mathématiques à l'école primaire.

Les sujets sont fondés sur les programmes de l'école primaire (maternelle et élémentaire). La classe et le cycle pour lesquels la séquence d'enseignement est préparée sont précisés. Pour chaque sujet, le candidat dispose d'une documentation en salle de préparation.

**Seconde partie** : en fonction de la discipline choisie.

Dans la seconde partie, le candidat effectue une présentation dans l'un des domaines suivants, choisi au moment de l'inscription : arts visuels ; musique (expression musicale) ; éducation physique et sportive.

La présentation est suivie d'un entretien avec le jury.

#### a) Arts visuels ou expression musicale :

Epreuve sans préparation. Durée de l'épreuve : vingt minutes ; exposé ou expression musicale : dix minutes incluant les trois à cinq minutes d'interprétation ; entretien : dix minutes.

Le candidat apporte tout le matériel nécessaire à sa prestation. Pour le domaine de la musique, le choix doit se limiter à un instrument qu'il peut transporter, ce qui exclut les pianos ou les instruments qui requièrent un temps de montage, tels que les batteries. Sont également exclus les accompagnateurs et les formations instrumentales ou chorales.

La responsabilité de l'utilisation et de la bonne marche du matériel apporté par les candidats leur incombe. Il n'est fourni par les organisateurs du concours que l'accès à un branchement électrique usuel.

#### *Domaine des arts visuels :*

Pour les arts visuels, un support de petit format (les DVD sont admis), qui ne donne pas lieu à notation, est apporté par le candidat. Il consiste soit en une réalisation du candidat en dehors du contexte de l'épreuve, soit en un document visuel de son choix, dans le champ plastique ou les champs photographiques, vidéo et cinématographiques.

L'exposé prend appui sur le support apporté par le candidat de manière à faire ressortir ses connaissances d'ordre artistique et culturel ainsi que ses capacités à les réinvestir dans des situations éducatives.

#### *Domaine de la musique :*

L'expression musicale consiste en l'interprétation vocale ou instrumentale d'une œuvre choisie par le candidat (durée de trois à cinq minutes), suivie d'une brève analyse par celui-ci de sa prestation, pour une durée totale de dix minutes. Le candidat doit faire ressortir ses connaissances d'ordre artistique et culturel, ainsi que ses capacités à les réinvestir dans des situations éducatives.

#### *Entretien avec le jury :*

Pour le domaine des arts visuels, le jury présente au candidat un document visuel, afin d'élargir l'entretien à un champ différent de celui qui a été choisi pour l'exposé.

Pour le domaine de la musique, le jury présente au candidat un document sonore, afin d'élargir l'entretien à un champ différent de celui qui a été choisi pour l'expression musicale. L'entretien permet d'approfondir les points développés par le candidat, de vérifier ses connaissances et sa réflexion dans le domaine choisi ainsi que son aptitude à les relier à l'enseignement primaire.

**b) Epreuve d'éducation physique et sportive :**

L'épreuve se déroule en deux parties. Chaque partie entre pour moitié dans la notation.

Les candidats réalisent la prestation physique qu'ils ont choisie au moment de l'inscription, parmi les deux options suivantes : activité d'expression (danse) ou course de 1 500 mètres. Elle est suivie d'un entretien avec le jury (durée de l'entretien : vingt minutes, dont dix minutes d'exposé du candidat et dix minutes de réponse à des questions).

*Prestation physique :*

*Danse :* L'épreuve consiste en une prestation individuelle. Tous les styles de danse sont admis. Cette prestation a une durée de deux minutes maximum.

Le candidat doit apporter tout matériel nécessaire à sa prestation et à son audition.

*Course de 1 500 mètres :* L'épreuve consiste en une course précédée d'un échauffement. La course est notée selon le barème qui figure à l'annexe IV du présent arrêté.

Les candidats n'ayant pas satisfait à l'obligation de fournir le certificat médical ou l'ayant produit hors délai se voient attribuer la note 0 (non éliminatoire) à la prestation physique.

La moyenne des notes obtenues par les candidats ayant réalisé l'une et l'autre des deux options de la prestation physique est attribuée par le président du jury aux candidats dans l'une des situations de dispense énumérées à l'article 13. Lorsqu'un candidat, s'étant blessé en cours d'épreuve, ne peut effectuer la totalité de la prestation physique, le jury attribue la note en fonction de la prestation réalisée.

*Entretien avec le jury :* L'entretien prend appui sur la prestation physique, dont il est un prolongement. Au cours de l'entretien, le candidat indique ce qu'il retire de sa pratique pour lui-même et pour son enseignement. Il expose en particulier comment il peut transposer cette pratique dans son enseignement à l'école primaire, en prenant en compte les liens avec les autres disciplines et le développement de l'enfant. Puis le candidat répond à des questions du jury, destinées à élargir et approfondir sa réflexion, qui porteront sur une autre activité physique que celle qu'il a choisie, parmi les activités les plus pratiquées à l'école primaire.

*L'épreuve est notée sur 20. La première partie est notée sur 12 points, la seconde sur 8 points ; coefficient 3.*

**EPREUVE PREPARATION D'UNE SEQUENCE D'ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS ET INTERROGATION SUR LA COMPETENCE « AGIR EN FONCTIONNAIRE DE L'ETAT ET DE FAÇON ETHIQUE ET RESPONSABLE »**

COEFFICIENT 3

L'épreuve comporte deux parties.

Durée de la préparation : trois heures ; durée totale de l'épreuve : une heure.

**Première partie :** exposé n'excédant pas vingt minutes suivi de vingt minutes d'entretien.

La première partie de l'épreuve vise à évaluer :

- les connaissances et compétences du candidat et son aptitude à les mobiliser pour concevoir et organiser un enseignement s'inscrivant dans les programmes d'une classe de l'école maternelle ou élémentaire ;
- la capacité du candidat à expliquer et justifier ses choix didactiques et pédagogiques.

Elle consiste pour le candidat, à partir d'un dossier (textes, documents sonores ou iconographiques etc.), à construire une séquence d'enseignement sur une notion ou un contenu inscrit dans les programmes de l'école primaire (maternelle et élémentaire) et à présenter les raisons qui ont présidé aux choix pédagogiques retenus.

Elle est suivie d'un entretien avec le jury.

Dans l'exposé, le candidat présente les éléments constituant la séquence : objectifs, contenus, démarches, supports pédagogiques et procédure d'évaluation. L'entretien avec le jury porte sur l'exposé et sur la progression de l'enseignement du français à l'école primaire.

Les sujets sont fondés sur les programmes de l'école primaire (maternelle et élémentaire). Le niveau de classe et le cycle pour lesquels la séquence d'enseignement est préparée sont précisés. Pour chaque sujet, le candidat dispose d'une documentation en salle de préparation.

**Seconde partie :** exposé n'excédant pas dix minutes suivi de dix minutes d'entretien.

La seconde partie consiste en une interrogation portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable ».

Le candidat répond pendant dix minutes à une question, à partir d'un document qui lui a été remis au début de l'épreuve, pour laquelle il a préparé les éléments de réponse durant le temps de préparation de l'épreuve. La question et le document portent sur les thématiques regroupées autour des connaissances, des capacités et des attitudes définies, pour la compétence désignée ci-dessus, dans le point 3 « Les compétences professionnelles des maîtres » de l'annexe de l'arrêté du 19 décembre 2006.

L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury de dix minutes.

*L'épreuve est notée sur 20. La première partie est notée sur 12 points, la seconde sur 8 points ; coefficient 3.*

## TABLEAU DES EPREUVES

EPREUVES	DUREE	COEF.	POINTS	MODALITES	
Notées de 0 à 20. La note 0 à une épreuve ou partie d'épreuve est éliminatoire					
<b>EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE</b>					
Français Histoire - Géographie Instruction civique et morale	4 h	3	12 pts	Analyse, synthèse ou commentaire de textes littéraires ou documentaires dont certains peuvent avoir trait à l'acquisition et à l'enseignement du français Trois questions ayant trait à la grammaire, à l'orthographe et au lexique. (6 pts)	
			8 pts	Questions d'histoire (y compris histoire des arts), de géographie, d'instruction civique et morale ayant trait à des notions inscrites dans les programmes du 1 <sup>er</sup> degré	
Mathématiques Sciences expérimentales Technologie	4 h	3	12 pts	Résolution de deux ou trois problèmes ou exercices de mathématiques	
			8 pts	Deux ou trois questions relevant des domaines scientifiques ou technologiques, à partir de documents ayant trait à des notions inscrites dans les programmes du 1 <sup>er</sup> degré.	
<b>EPREUVES ORALES D'ADMISSION</b>					
Présentation de la préparation d'une séquence d'enseignement en MATHEMATIQUES	1 h	3	12 pts	Préparation 3 h Exposé 20 mn Entretien 20 mn	
				A partir d'un sujet tiré au sort, préparation d'une séquence d'enseignement en mathématiques sur une notion ou un contenu inscrit dans les programmes de l'école primaire	
			8 pts	Pas de préparation Exposé 10 mn Entretien 10 mn	
				Arts visuels A partir d'une réalisation du candidat ou d'un document visuel de son choix Entretien à partir d'un document visuel proposé par le jury	
Interrogation, au choix du candidat, sur les arts visuels, la musique ou l'éducation physique et sportive			8 pts	Musique - Expression musicale Interprétation vocale ou instrumentale au choix du candidat et analyse de sa prestation Entretien à partir d'un document sonore proposé par le jury	
				Education physique et sportive Prestation physique (50 % de la note) Danse individuelle de 2 mn maximum ou course de 1 500 m. Entretien avec le jury (50 % de la note) avec le jury à partir de la prestation et réponses aux questions du jury	
Présentation de la préparation d'une séquence d'enseignement en FRANÇAIS	1 h	3	12 pts	Exposé 20 mn Entretien 10 m	
				A partir d'un dossier (textes, documents sonores ou iconographiques etc.), construction d'une séquence d'enseignement sur une notion ou un contenu inscrit dans les programmes de l'école primaire	
Interrogation sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable »			8 pts	Préparation 3h	Exposé 20 mn Entretien 10 m
Interrogation portant sur la compétence "Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable » à partir d'un document remis en début d'épreuve (réponse à une question et entretien avec le jury)					

# Heures d'enseignement

DISCIPLINES	HEURES HEBDOMADAIRES DE PREPARATION			
	ECRIT De novembre à fin juin		ORAL De novembre à fin juin	
	Cours – TD	Soutien et TD Compl.	Cours – TD	Simulations orales
Connaissance et fonctionnement du système éducatif	1 h 30		1 h	
Synthèse, analyse et commentaire	1 h 30	1 h 30		
Français didactique	3 h			
Mathématiques disciplinaires	3 h	1 h 30		
Mathématiques didactiques	3 h			
Programmes et application des programmes			1 h	
Exercices pédagogiques de classe			1 h	oui
Sciences humaines, pédagogie, épistémologie et histoire des disciplines, histoire, géographie, histoire des arts, littérature	3 h 30		1 h	
Sciences et technologie, épistémologie et histoire des disciplines scientifiques et technologiques	1 h 30		1 h	
Entretien jury			1 h	oui
Concours blanc hebdomadaire	4 h			oui
<b>Total</b>	<b>21 h</b>	<b>3 h</b>	<b>6 h</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>24 h par semaine</b>		<b>6 h par semaine le samedi</b>	

HEURES ANNUELLES DE PREPARATION			
ECRIT	<b>Cours, TD, soutien scolaire, groupe de travail...</b>	<b>20 semaines</b>	520 heures
ORAL	<b>Cours, TD, groupe de travail...</b>	<b>20 semaines</b>	120 heures
SUIVI	<b>Suivi par un conseiller pédagogique et entretiens individuels</b>		12 heures mini.
STAGES	<b>Stages en école primaire (2 semaines obligatoires + stages filés éventuels)</b>		70 heures mini
CB ECRIT	<b>14 évaluations (concours blancs complets et disciplinaires)</b>		56 heures
CB ORAL	<b>6 évaluations (concours blancs complets)</b>		12 heures
<b>TOTAL</b>			<b>790 heures</b>

# Les modules de préparation

## 1. ADMISSIBILITE

EPREUVE ECRITE DE FRANÇAIS ET D'HISTOIRE GEOGRAPHIE ET INSTRUCTION CIVIQUE ET ORALE

ADMISSIBILITE

### MODULE FRANÇAIS

PROGRAMME NON EXHAUSTIF DE LA PRÉPARATION AU CPO/ISFP

#### Le monde de l'écrit

- Didactique et pédagogie
- La phonétique et la phonologie
- La démarche pédagogique
  - objectifs transversaux et disciplinaires
- L'orthographe
  - objectifs transversaux et disciplinaires
- La ponctuation
- Le vocabulaire
- La grammaire
  - les instructions officielles
  - la grammaire de phrase
  - la grammaire de texte
- Les substituts : les anaphores
- Les connecteurs et les articulations logiques
- La phrase et ses constituants
- Le verbe
  - morphologie
  - aspects du verbe
- La production d'écrit
  - évaluation (Groupe EVA)
- L'écrit de l'imaginaire
  - le récit
  - la poésie
  - la bande dessinée
- L'écrit du réel
  - l'affiche
  - la lettre
  - le journal
  - la règle du jeu
  - le compte rendu

#### Le monde du dire, le langage, l'oral

- De la langue à la communication : Jacobson
- La place de l'oral à l'école
- Le langage en maternelle, en cycle II et III
- L'oral

#### Le monde du lire, la lecture

- Qu'est-ce que lire ?
- Les difficultés de la lecture
- Les activités de la lecture
- Apprendre à lire
  - méthodes analytiques et synthétiques
  - supports (I.O.)
- L'évaluation de la lecture

#### La didactique

- Lexique et définition des mots clés
- Notion, concept, champs notionnel et conceptuel
- Didactique et pédagogie
- Séquences et évaluation
- Démarche déductive et démarche inductive, méthode socio-constructiviste (résolution de problèmes)
- L'utilisation des documents en classe

#### Analyse de documents pédagogiques

- Repérer et analyser les contenus spécialisés (savoirs savants et transposition didactique)
- Déterminer les objectifs visés par les enfants (d'ordre cognitif ou méthodologique)
- Analyse critique de la démarche pédagogique à travers les manuels
- Déterminer le niveau de la classe
- Comparer des extraits de manuels
- Commenter des documents

# MODULE ANALYSE SYNTHÈSE ET COMMENTAIRE

PROGRAMME NON EXHAUSTIF DE LA PRÉPARATION AU CPO/ISFP

## SYNTHÈSE

Capacité à percevoir les enjeux du débat

Capacité à comprendre comment les documents, autonomes, font naître des problèmes

Capacité à saisir les relations que les documents entretiennent

Capacités à reformuler clairement, objectivement et donc sans intervention personnelle, avec concision, les contenus des textes-sources et la matière née de leur confrontation.

Le jury évalue la concision, la cohérence, la compréhension et l'expression.

### Organisation du traitement de l'information

Lecture

- Lecture repérage pour identifier le thème commun, la nature et relation entre les textes, convergence, complémentarité ou opposition
- Lecture spécifique pour repérer physiquement (surlignage) les informations en fonction des questions qui se posent
- Lecture de confrontation pour chercher les zones d'interférence entre les textes et dégager les axes de confrontation.

Organisation

- Planification du travail autour d'une problématique et d'un plan
- Mise en forme de la structure avec l'identification des parties
- Tri des informations selon la position des auteurs : explicatifs, argumentatifs ou polémiques.
- Repérages des similitudes dans le constat, les problèmes, les enjeux, les propositions.

### Collecte des informations

Création d'une grille

- Collecte des éléments d'information texte par texte
- Mise en évidence des réseaux de significations et des zones de confrontation.
- Sélection de l'information utile

Etape rédactionnelle

- Mise en mots avec reformulation totale des propos des auteurs (distanciation)
- Construction selon la structure prévue initialement (plan en 2 ou 3 parties)
- Constructions selon les normes de l'introduction, du développement et la conclusion
- Respect des normes de mise en page d'un texte
- Respect des interdits (citation, paraphrase, jugement personnel)
- Identification régulière des auteurs en débats
- Implication de tous les auteurs dans chaque partie dans un axe de confrontation.
- Respect du mouvement de cohésion à l'intérieur de chaque partie et transition entre les parties et sous-parties
- Respect du code, orthographe et syntaxe.
- Lisibilité globale tant du point de vue de la calligraphie que du raisonnement.
- Richesse du vocabulaire

Etape de révision

- Relecture et toilettage du texte (orthographe, syntaxe, ponctuation et accentuation).

Dossiers thématiques :

- Littérature, histoire, géographie, arts, éducation civique et morale.

## ANALYSE

**Une analyse est une opération par laquelle on se propose de décomposer un texte pour en faire ressortir la structure interne, les éléments constitutifs afin de saisir l'articulation, la cohérence, la logique dans l'enchaînement des idées et des arguments.**

L'entraînement proposé portera sur :

Le travail d'annotation du texte (identification des intentions du ou des auteurs à travers la problématique exposée et les hypothèses qu'il(s) veut (lent) démontrer)

- le type du texte (descriptif, argumentatif, explicatif, injonctif, informatif, expressif)
- le genre de texte (poétique, romanesque, officiel, enquête, article de presse, etc...)
- le suivi du processus par lequel il(s) structure(nt) une argumentation (structure logique)
- la compréhension sur quoi reposent les conclusions auxquelles il(s) arrive(nt).

L'identification de l'auteur :

- Est-ce un économiste, un sociologue, un pédagogue, un enseignant, un journaliste ?

La source du document

- D'où est extrait le texte, un livre, une revue, un journal, un extrait de roman, un passage des programmes ou des documents d'application ?

L'origine du texte dans l'espace et dans le temps

- Nationalité de l'auteur, de la revue, du journal, date de parution, relation avec le contexte, l'actualité, etc...

La première lecture

- Lecture rapide, avec repérage sur le document des différents indices utiles.

La Seconde lecture

- Relevé des unités de significations principales et secondaires.

La construction d'une grille d'analyse

- Elle interrogera les textes à partir de questions choisies.

Le travail de rédaction

- Introduction d'un effet de distanciation qui doit s'exprimer dans la relation « sujet-objet » et qui doit apparaître lors de la restitution des informations à l'écrit.
- Respect des exigences de l'écriture tant du point de vue de la forme que du sens, syntaxe, grammaire, orthographe et vocabulaire...

## COMMENTAIRE

**Le commentaire est l'étude approfondie et organisée d'un texte ou d'un corpus. Il s'agit d'étudier l'alliance sens du texte avec forme du texte. A la différence de l'analyse et de la synthèse qui supposent un très bon niveau de distanciation, l'implication personnelle du candidat est ici requise.**

L'entraînement proposé portera sur :

Le travail sur les deux niveaux de lecture

Le relevé des informations issues des textes ou du paratexte (des passages pourront être cités)

- Unités de significations, dates, auteurs, nature des documents, style des textes, qualité de langue, sources, public visé, contexte...

L'analyse personnelle des thèmes abordés et des thèses défendues sous des angles différents (historiques, sociologiques, pédagogiques, didactiques...)

- Les propos de l'auteur comportent-ils des omissions, quelle est la tonalité des textes, comment les situer du point de vue idéologique, vis-à-vis des conceptions passées ou actuelles, des orientations ministérielles ?

L'analyse des textes du point de vue stylistique et linguistique

L'élaboration de la problématique et du plan

La rédaction de l'introduction, du développement et de la conclusion

Le respect de la présentation et de l'organisation du discours

L'équilibre entre point de vue de l'auteur et analyse personnelle objective

La qualité de l'expression (ponctuation, transitions, marges, longueur)

# MODULE HISTOIRE - GEOGRAPHIE

PROGRAMME NON EXHAUSTIF DE LA PRÉPARATION AU CPO/ISFP

## HISTOIRE

### La préhistoire

Les premières traces de vie humaine

### L'Antiquité

Les Celtes (Gaulois)

La romanisation de la Gaule

La christianisation du monde gallo-romain

### Le Moyen-âge (476-1492)

La naissance de la France : un État royal, une capitale

L'Europe des abbayes et des cathédrales

La naissance de l'Islam, conflits et échanges entre chrétiens et musulmans

### Du début des temps modernes à la fin de l'époque napoléonienne (1492-1815)

Le temps des découvertes et des conquêtes, la renaissance artistique, religieuse et scientifique

La monarchie absolue en France

Le mouvement des Lumières, la Révolution française et le Premier Empire.

### Le XIX<sup>ème</sup> siècle (1815-1914)

L'expansion industrielle et urbaine en Europe ; la colonisation

La naissance de la République en France.

### Le XX<sup>ème</sup> siècle et le monde actuel

Les guerres au XX<sup>ème</sup> siècle ; le nazisme

La Cinquième République

La société en France dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.

## GEOGRAPHIE

### Regards sur le monde : des espaces organisés par les sociétés humaines

Les modes de représentation globale de la Terre et du monde

Les principaux contrastes de la planète : zones denses et vides de populations ; océans et continents, ensembles climatiques vus du point de vue humain

### Espaces européens

Repérage des centres et des périphéries européennes

La création de l'Union européenne, son rôle ; reconnaissance de ses espaces, de ses territoires ; l'euro, son rôle

### Espaces français

Les facteurs de diversité du territoire français (métropole, départements et territoires d'outre-mer) à travers les représentations cartographiques et paysagères ; paysages urbains (le centre, la banlieue, la ville nouvelle) ; paysages ruraux et industriels appréhendés à travers quelques problèmes actuels ; commerce, service, tourisme et loisirs à travers l'évolution récente des paysages

La France, un territoire organisé à différentes échelles : la commune, le département, la région ; le réseau urbain et les aires d'influence des grandes villes ; les grands axes de communication ; une première approche du découpage de l'espace français.

# MODULE INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE

PROGRAMME NON EXHAUSTIF DE LA PRÉPARATION AU CPO/ISFP

## DISPOSITIF DE FORMATION CONFORME AUX TERMES DES PROGRAMMES DU 19 JUIN 2008.

L'instruction civique et l'enseignement de la morale permettent à chaque élève de mieux s'intégrer à la collectivité de la classe et de l'école au moment où son caractère et son indépendance s'affirment. Elle le conduit à réfléchir sur les problèmes concrets posés par sa vie d'élève. Les compétences acquises sont nécessaires pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel.

L'enseignant doit ainsi apprendre à mettre en place un véritable parcours civique de l'élève, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements dont le but est de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle.

## LE FUTUR ENSEIGNANT APPRENDRA AINSI DANS UNE PERSPECTIVE PEDAGOGIQUE ET DIDACTIQUE :

Les fondements même de la morale

Le principe de laïcité

Les liens qui existent entre la liberté personnelle et les contraintes de la vie sociale, la responsabilité de nos actes ou de notre comportement.

Les valeurs partagées par la collectivité, l'importance de la politesse et du respect d'autrui.

A établir un lien entre le programme d'histoire et de géographie et l'instruction civique afin d'expliquer l'importance de certaines valeurs.

Le fonctionnement de la Justice (distinction entre civil et pénal, judiciaire et administratif)

A approfondir les textes fondateurs de la République française, notamment la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen. La Déclaration des droits de l'enfant.

Quelques fondamentaux du Droit

A identifier les règles de sécurité et les jeux dangereux.

A transmettre les gestes de premiers secours et les règles de sécurité routière

A expliquer les risques liés à l'usage d'Internet.

Les règles de droit dans l'organisation sociale

Les règles d'organisation de la vie publique et de la démocratie représentative

Le fonctionnement de l'Etat, du gouvernement, du Parlement

La solidarité Nationale et notamment la sécurité sociale.

La notion de discrimination

Les traits constitutifs de la nation française., langue, nationalité, francophonie.

L'Union européenne et ses symboles, les pays de la communauté.

Le fonctionnement et les missions des grands organismes internationaux

Le rôle des médias, leur place et leur influence dans la société.

Les compétences sociales et civiques du palier 2 CM2 du socle commun.

A élaborer dans le cadre de démarches interdisciplinaires des projets visant la construction de ces compétences.

# MODULE HISTOIRE DES ARTS

PROGRAMME NON EXHAUSTIF DE LA PRÉPARATION AU CPO/ISFP

## Les six grands domaines artistiques

- Les « arts de l'espace », (architecture, arts des jardins,
- Les « arts du langage » : littérature (récit et poésie)
- Les « arts du quotidien » : design, objets d'art
- Les « arts du son » : musique (instrumentale, vocale)
- Les « arts du spectacle vivant » : théâtre, danse, cirque, marionnettes,
- Les « arts du visuel », arts plastiques, cinéma, photographie , infographie, vidéo .

## La liste de référence : (non exclusive)

### LES PERIODES HISTORIQUES

#### De la préhistoire à l'Antiquité gallo-romaine

- une architecture préhistorique (ensemble mégalithique) et antique (monuments grecs, romains, gallo-romain)
- une parure, un objet militaire, une mosaïque gallo-romaine
- une peinture de Lascaux, une sculpture antique.

#### Le moyen-âge

- une architecture religieuse (église romane, gothique, abbaye, mosquée, synagogue), un bâtiment militaire ou civil (château fort, citée fortifiée, maison à colombage)
- un extrait d'un roman de chevalerie
- un costume, un vitrail, une tapisserie.
- une musique religieuse (chant grégorien) et profane (chanson de troubadour)
- une fête, un spectacle de culture populaire et nobiliaire (carnaval, tournoi).
- une fresque, une sculpture romane, gothique, un manuscrit enluminé.

## Les temps modernes

- Une architecture royale (château de la Loire, château de Versailles), une architecture militaire (fortification) ; une place urbaine, un jardin à la française.
- Des poésies de la Renaissance, un conte ou une fable de l'époque classique.
- Une pièce de mobilier et de costume ; un moyen de transport, une tapisserie.
- Une musique instrumentale et vocale du répertoire baroque et classique (musique de chambre, œuvre polyphonique religieuse). Une chanson du répertoire populaire.
- Un extrait de pièce de théâtre.
- Des peintures et sculptures de la Renaissance, des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècle . (Italie, Flandre, France).

## Le XIX<sup>ème</sup> siècle

- Une architecture industrielle (gare). Un plan de ville.
- Des récits, des poésies.
- Des éléments de mobilier, de décoration et d'arts de la table (Sèvres, Limoges).
- Des extraits musicaux de l'époque romantique,(romantique (symphonique, opéra).
- Un extrait de pièce de théâtre, de ballet.
- Quelques œuvres illustrant les principaux mouvements picturaux (néo-classicisme, romantique, réalisme, impressionnisme) ; un maître de la sculpture ; un court-métrage des débuts du cinématographe, des photographies.

## Le XX<sup>ème</sup> siècle et notre époque

- une architecture : ouvrages d'art (pont) et habitat.
- Des récits, notamment illustrés, poésies.
- Une affiche ; un moyen de transport (train)
- Des musiques du 20<sup>e</sup> siècle(jazz , musique de film, chansons).
- Un spectacle de cirque, de théâtre, de marionnette, de danse moderne ou contemporaine.
- Quelques œuvres illustrant les principaux mouvements picturaux contemporains, une sculpture.
- Des œuvres cinématographiques (dont les œuvres illustrant les différentes périodes historiques) et photographiques.

NOTA : Le module Histoire des arts constitue un socle de connaissances pour l'admissibilité et pour l'admission dans le cadre de l'option arts visuels (voir module p 25)

# MODULE MATHEMATIQUES DISCIPLINAIRES

PROGRAMME NON EXHAUSTIF DE LA PRÉPARATION AU CPO/ISFP

## Le calcul numérique

- Les opérations dans  $\mathbb{R}$
- Les radicaux

## Les nombres

- Nombres
  - entiers, rationnels, relatifs, réels
  - écriture des nombres
- Numération des nombres entiers et décimaux
  - Décimale, écrite et orale
- Ordre
  - dans l'ensemble des nombres décimaux
  - dans l'ensemble des nombres rationnels
- Opérations
  - sur les nombres entiers, décimaux, rationnel
  - propriétés
  - principales formes de calcul pour obtenir des résultats
- Relations arithmétiques entre nombres entiers
  - caractères de divisibilité par 2,  $2n$ , 5,  $5n$ , 3, 9 et 11

## Les équations et inéquations

- Résolution d'une équation et d'une inéquation à une inconnue de 1er degré
- Système de deux équations et de deux inéquations à une inconnue du second degré

## Le point en géométrie

- Angles
- Triangles
- Triangle rectangle

## Le théorème de Thalès

- Le théorème
- La réciproque

## La proportionnalité

- Applications linéaires et proportionnalité
- Proportionnalité sur les grandeurs de même valeur et de valeur distincte
- Pourcentages

## Les applications affines

### La géométrie dans l'espace

- Volume d'un solide
- Cônes
- Pyramides

### Les fonctions numériques

- Opération sur les fonctions
- Fonction de variation sur les fonctions
- Dérivées des fonctions visuelles
- Applications aux représentations graphiques

### La numération

- Décomposition canonique d'un nombre dans un système de base dix et de base quelconque
- Ecriture en une base quelconque d'un nombre dont on connaît l'écriture en base dix

### Les systèmes d'équations et d'inéquations

- Système de deux opérations à deux inconnues
  - méthode de substitution
  - méthode de combinaison
  - méthode graphique
- Inéquation du premier degré à deux inconnues
- Système d'inéquations à deux inconnues

### Les vecteurs, la translation et le produit scalaire

- Egalité vectorielle, parallélogramme
- Coordonnées d'un vecteur
- Distance de deux points
- Translation et vecteur
- Produit scalaire de deux vecteurs
- Symétrie axiale

# MODULE MATHÉMATIQUES DIDACTIQUES

PROGRAMME NON EXHAUSTIF DE LA PRÉPARATION AU CPO/ISFP

## La numération

- Cycle 1 : approche du nombre
- Cycle 2 : connaissance des nombres
- Cycle 3 : suite de la connaissance des nombres

## Les quatre opérations

- Cycle 1 : confirme l'approche du nombre
- Cycle 2 : distinction entre calcul mental et calcul réfléchi
- Cycle 3 : techniques opératrices de l'addition, la soustraction, la multiplication

## Les fractions

- Cycle 3 : entiers, décimaux, pourcentage, échelles, division euclidienne, vérification, opérations réciproques, comparaison des fractions de même dénominateur.

## Les nombres décimaux, les fractions décimales

- Cycle 3 : écriture fractionnaire, écriture à virgule, comparaison, maîtrise du zéro, ranger, encadrer, intercaler, additionner, soustraire, multiplier, diviser.

## La proportionnalité

- Cycle 3 : l'agrandissement, la réduction

## La résolution de problèmes

- Cycle 1 : mise en œuvre des stratégies de tâtonnement : problèmes liés à l'augmentation et à la diminution de quantités
- Cycle 2 : familiarisation du vocabulaire : problème de réinvestissement, problème ouvert, situation problème, procédure, stratégie
- Cycle 3 : reconnaître, trier, organiser et traiter les données utiles à la résolution

## Les mesures en relation avec les sciences expérimentales

- Longueur
- Masse
- Durée
- Vitesse
- Aire
- Volume

## Géométrie / Mesure

- Cycle 1 : situer, repérer et déplacer des objets par rapport à soi ou par rapport à des repères fixes
- Cycle 2 : lecture de plans, reproduction et description, maîtrise des instruments, utilisation de quelques techniques
- Cycle 3 : reproduction, description et construction, identification, axes de symétrie, maîtrise des instruments, utilisation de techniques, programme de construction

## Les figures planes

- Cycle 1 : utilisation de techniques, activités manipulatives
- Cycle 2 : reconnaître les figures simples
- Cycle 3 : reconnaître et identifier les figures simples

## La symétrie

- Cycle 1 : utilisation de quelques techniques
- Cycle 2 : approche de la symétrie axiale
- Cycle 3 : reconnaissance des axes de symétrie d'une figure plane

## Les polygones, les polyèdres

- Cycle 2 : distinction entre polygone et polyèdre
- Cycle 3 : reconnaissance et caractéristiques des solides usuels

## Didactique

- Lexique et définition des mots clés
- Notion, concept, champs notionnel et conceptuel
- Didactique et pédagogie
- Séquences et évaluation
- Démarche déductive et démarche inductive
- L'utilisation des documents en classe

## Analyse de documents pédagogiques

- Repérer et analyser les contenus spécialisés (savoirs savants et transposition didactique)
- Déterminer les objectifs visés par les enfants (d'ordre cognitif ou méthodologique)
- Analyse critique de la démarche pédagogique
- Déterminer le niveau de la classe
- Comparer des extraits de manuels
- Commenter des documents

# MODULE SCIENCES ET TECHNOLOGIE

PROGRAMME NON EXHAUSTIF DE LA PRÉPARATION AU CPO/ISFP

## Mesures et unités

### Matière

États et changements d'état, mélanges et solutions, propriétés physiques des gaz

### Énergie

Formes, transferts et conservation de l'énergie

### Lumière

Sources, propagation rectiligne de la lumière

### Électricité

Générateurs et récepteurs, circuit électrique, sécurité des personnes et des installations

### Mécanique

Équilibre, transmission et transformation de mouvements

### Astronomie

La Terre, le système solaire et l'Univers

## LE VIVANT

### Le cycle de développement

#### Les fonctions du vivant

La reproduction sexuée et non sexuée

Les fonctions de nutrition : digestion, respiration, circulation

Les fonctions de relation : fonctions sensorielles et modes de déplacement

#### Les êtres vivants dans leur milieu

Notions de milieu et d'écosystème

L'action de l'homme sur son environnement

#### Le corps humain

Éducation à la santé : l'hygiène alimentaire, la prévention des conduites à risque, la pratique sportive

Reproduction et sexualité

### Analyse des approches didactiques et des démarches pédagogiques

Formuler un problème à partir de remarques d'élèves, de faits décrits

Imaginer des expériences pour tester des hypothèses

Proposer une interprétation à une série de faits expérimentaux

Analyser la cohérence ou la démarche d'expérience décrite

Apprécier le niveau de la classe correspondant

Concevoir les prolongements ou les antécédents de la séquence décrite

Imaginer le déroulement d'une série d'activités, d'une séquence ou une progression pédagogique

Formuler les objectifs d'une situation pédagogique

Lister le matériel nécessaire au déroulement de l'activité

# 2. ADMISSION

## MODULE OPTION ARTS VISUELS

PROGRAMME NON EXHAUSTIF DE LA PRÉPARATION AU CPO/ISFP

Ce module s'inscrit en complémentarité du module Histoire des arts dont l'ambition est en premier lieu d'élargir les connaissances historiques et culturelles des candidats (voir contenus du module). La préparation à l'option arts visuels de l'épreuve d'admission dépend en effet également de ces acquisitions.

Le module arts visuels aura pour objectif de préparer le candidat de manière active et concrète à l'exposé puis à l'entretien, en fournissant les conseils utiles pour le choix du support qui sera présenté à l'oral. (réalisation personnelle ou document visuel de son choix, dans le champ plastique ou les champs photographiques, vidéo et cinématographiques. Plus largement l'enjeu sera d'amener le candidat aux compétences didactiques nécessaires à la mise en œuvre de situations de classe.

### Cycle 1, école maternelle

Que proposer dans le cadre d'une première sensibilisation artistique ?

La découverte d'activités visuelles et tactiles, auditives et vocales, des matériaux, supports et procédés divers, permettra d'aborder les manières de solliciter les possibilités sensorielles de l'enfant. Etude de stratégies visant à développer son imagination, sa curiosité, et ses facultés d'attention, de concentration, enrichir ses connaissances et ses capacités d'expression dans le cadre des liens qui relient les différents domaines d'apprentissage.

Techniques de construction d'images et d'objets variés par l'utilisation de peinture, papiers collés, assemblage, modelage...

### Cycle 2 :

Le lien avec les références culturelles de l'histoire des arts et le langage sera ici établi. L'enjeu est en effet de permettre à l'enfant d'exprimer, par l'utilisation d'un vocabulaire précis, des sensations ou émotions, ses préférences et goûts. L'accès aux œuvres de référence et aux techniques traditionnelles ou contemporaines doit conduire l'enfant à s'engager dans des pratiques autant en surface qu'en volume par l'utilisation de gestes, médiums ou supports variés.

### Cycle 3 :

Il s'agira ici d'apprendre à établir des liens entre les arts visuels et les autres enseignements, à distinguer les grandes catégories de la création artistique (cinéma, peinture, architecture, danse, musique, théâtre), à reconnaître les grandes œuvres du patrimoine mondial en les situant dans leur contexte historique, et géographique. Il y a ici un vrai enjeu culturel large qui sera l'occasion de découvrir également les richesses locales et régionales.

### Acquisition de connaissances et d'une pratique de base dans la discipline

La formation développera les connaissances, les compétences, la réflexion et le vocabulaire concernant :

- Les notions à construire (forme, matière, couleur, espace, durée, intensité, rythme, graphisme, volume, mouvement...)
- Les capacités à mobiliser chez les élèves pour des pratiques de création et d'invention et leurs modalités de mise en œuvre dans Les classes.
- L'accès au patrimoine culturel,
- La posture pédagogique spécifique nécessaire à ces visées et les résonances dans le reste de l'enseignement.

### Méthodologie de l'analyse d'image et de l'analyse des œuvres

Pratique plastique articulée à l'analyse et l'exploitation de différentes catégories de documents visuels.

Présentation des enjeux et finalités de la discipline à l'école primaire, des documents d'application.

### Mise en perspective de l'enseignement des arts visuels à l'école

Une analyse sera menée afin de mettre cet enseignement en perspective d'expériences à proposer en classe. En complément du cours d'histoire des arts cet enseignement permettra le développement de compétences à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des activités d'arts visuels

Présentation des ressources documentaires et pédagogiques offertes par l'environnement artistique et culturel.

Aide à la constitution d'une documentation personnelle.

### Activités :

Accompagnement au choix du support, suivi et validation de l'éventuelle réalisation personnelle.

Entraînement à la présentation orale de ce support, validation de ses enjeux pédagogiques et de son utilisation en classe.

Réalisations collectives ou individuelles afin de maîtriser les outils et techniques des arts visuels.

Constitution d'un mémoire à partir de l'expérience de stage, puis soutenance en classe.

Préparation à l'entretien par des mises en situation portant sur des documents visuels différents du champ choisi pour l'exposé.

Visites ponctuelles de musées et lieux divers d'exposition.

# MODULE OPTION MUSIQUE

PROGRAMME NON EXHAUSTIF DE LA PRÉPARATION AU CPO/ISFP

## Interprétation d'une chanson ou d'une œuvre musicale

Justification du choix par des critères musicaux

Compétences vocales :

- soutien de la voix, respiration, articulation

Compétences musicales : précisions rythmique et mélodique

Expressivité, présence et communication au groupe

Maîtrise instrumentale

Situation de l'œuvre dans son contexte de création

Pistes d'exploitation de l'œuvre auprès d'un public d'enfants

DIDACTIQUE

## Démarche pédagogique de base

Ecoute

Analyse / répétition

Variation / création

## Objectifs généraux

Sensibilisation au monde extérieur, acquisition ou renforcement de référents culturels

Expression de soi, corporelle dans la danse, le jeu, le geste instrumental, vocale dans le chant et verbale dans l'argumentation, le jugement esthétique, la production de consignes

Intégration au groupe, socialisation :

- coopération avec le groupe dans la production musicale
- respect de consignes
- ouverture au point de vue extérieur
- idée musicale ou jugement esthétique

Acquisition d'une méthodologie :

- concentration
- mémoire et mentalisation
- analyse comparative et analogique
- symbolisation et abstraction par codage

## Objectifs spécifiques

### Musicaux

Découverte de la matière sonore : les paramètres du son (durée, intensité, hauteur, timbre)

La structure d'organisation :

- horizontalité (succession des sons, mélodie)
- verticalité (harmonie),
- chevauchement (contrepoint)
- rythme (la pulsation, le tempo, la figure rythmique)
- masse sonore/accompagnement ou solo

Les formes musicales :

- les principes de répétition
- les principes de variation
- les principes de « rupture »

Initiation au codage musical : le solfège « rudiments »

Connaissance d'un répertoire d'œuvres du patrimoine historique et du monde contemporain

### Corporels

Développement du schéma corporel (jeux, danses)

Maîtrise du geste instrumental et tenue de sa partie dans une composition d'ensemble

### Vocaux

Découverte du registre

Maîtrise de la respiration

Utilisation des résonateurs

Ecoute intérieure

Tenue de sa voix dans une production collective

Constitution d'un répertoire de chants

### Analyse

Analyse des programmes officiels et des documents d'application pour connaître les pratiques musicales à l'école primaire et la place de la musique dans l'apprentissage de la langue, dans la socialisation, dans ses liens avec les différentes disciplines.

### Les périodes historiques des grands courants musicaux

**Les arts du son** : musique vocale, musique instrumentale, musique de film et bruitage, technologies de création et de diffusion musicales, etc.

Les grandes familles d'instruments.

### Le moyen-âge

Musique religieuse (chant grégorien) et profane (chanson de troubadour)

### Les temps modernes

Une musique instrumentale et vocale du répertoire baroque et classique (musique de chambre ; œuvre polyphonique religieuse)

Une chanson du répertoire populaire.

### Le XIX<sup>ème</sup> siècle

Des extraits musicaux de l'époque romantique (symphonie, opéra).

### Le XX<sup>ème</sup> siècle

Des musiques du 20<sup>ème</sup> siècle (dont jazz, musiques de film, chansons).

Danse moderne ou contemporaine.

### Pratiques de classes

Jeux rythmiques, comparaison d'œuvres musicales, découverte de la variété de genres et de styles selon les époques et les cultures.

Pratiques vocales et pratiques d'écoute.

Le rythme, le tempo, les intensités, les timbres.

Projection de spectacles, écoute pédagogique d'œuvres.

Liens avec les autres disciplines.

### Textes officiels

Analyse des programmes officiels et des documents d'application pour connaître les pratiques musicales à l'école primaire et la place de la musique dans le cadre de l'apprentissage de la langue. ;

Types de comptines et chants de la tradition orale enfantine.

Pistes d'exploitation d'une œuvre auprès d'un public d'enfants.

# MODULE OPTION EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

PROGRAMME NON EXHAUSTIF DE LA PRÉPARATION AU CPO/ISFP

## OBJECTIF DE LA FORMATION :

L'enseignement proposé vise à préparer le candidat non seulement à l'épreuve pratique du 1500m ou de danse, qui constitue la première partie de l'épreuve d'option, mais à le former à l'épreuve d'entretien et de questionnement.

La formation permettra de développer les compétences suivantes :

- Apprendre à concevoir, organiser, conduire , évaluer un enseignement de l'éducation physique et sportive dans le cadre d'un projet de classe, de cycle, d'école.
- Gérer l'hétérogénéité des publics et des situations d'enseignement en zone difficile,
- Savoir organiser le groupe classe, gérer l'espace, le temps, le matériel et la sécurité (cour, gymnase, stade)
- Développer les liens entre les apprentissages en EPS et les autres activités de classe
- Etre capable d'analyser ses pratiques de classe

## CONTENUS DE FORMATION :

### Les savoirs

- Etude des programmes et instructions officielles, l'EPS aux cycles 1, 2 et 3.
- La réglementation et la sécurité
- Le développement de l'enfant,
- L'enrichissement et le perfectionnement du répertoire moteur
- Parler, lire et écrire en EPS, étude du lien avec les autres domaines et disciplines.
- L'EPS, la formation à la santé, la sécurité et la citoyenneté

### Cycle 1 :

- Activités physiques libres ou guidées, développement des capacités motrices (précision du geste)
- Activité comportant des règles , adaptation , coopération et socialisation.
- Actions à visée artistiques (rondes, jeux dansés)

### Cycle 2

- Activités visant une performance (activités athlétiques et natation)
- Escalade, activités aquatiques, en vélo ou roller (s'adapter à son environnement, orientation)
- Jeux de lutte, de raquettes, jeux collectifs (coopération et opposition)
- Activités à visées expressive et artistique (danse, gymnastique)

### Cycle 3

Approfondissement des savoir-faire acquis aux cycles précédents :

- Performances (athlétisme et natation)
- Adaptation aux différents types d'environnement
- Coopération et opposition (handball, basket-ball, , football, rugby, volley-ball)
- Chorégraphie et enchaînement plus élaborés en danse et gymnastique

### Les situations

- Programmation de l'EPS en se référant aux différents groupes d'APSA (activités physiques sportives et artistiques)
- Construction des savoirs professionnels par l'analyse des APSA les plus couramment pratiquées à l'école,
- Le traitement didactique des activités
- La construction des unités et des situations d'apprentissage,
- L'évaluation en tant qu'élément essentiel de régulation dans le processus d'apprentissage,
- La continuité des apprentissages du cycle 1 au cycle 3.

### Situations et outils pédagogiques envisagés :

- Entraînement régulier au 1500m ou en atelier de danse
- Cours magistraux visant l'acquisition des connaissances requises,
- Analyse de situations à partir de vidéos
- Travail collectif interactif et ateliers
- Mises en situation d'entretien en petits groupes et en individuel.
- Mémoire de stage soutenu en groupe classe.

# MODULE AGIR EN FONCTIONNAIRE DE L'ETAT

PROGRAMME NON EXHAUSTIF DE LA PRÉPARATION AU CPO/ISFP

## Objectifs :

Ce module vise à préparer les candidats à la seconde partie de l'épreuve « présentation d'une séquence de français ».

Le candidat doit répondre durant 10 mn à la question qui lui a été proposée en début d'épreuve et pour laquelle il aura préparé les éléments de réponse durant le temps de préparation. Le questionnement et le document portent sur les thématiques regroupées autour des connaissances, des capacités et des attitudes définies par le référentiel des compétences du professeur des écoles (arrêté du 19 décembre 2006) et plus précisément au chapitre « agir en fonctionnaire de l'Etat »

Le candidat se préparera également à l'entretien de 10 mn qui suit l'exposé.

## Compétences à développer :

### **Apprendre à s'approprier un dossier**

Déterminer la nature du dossier, sa structure et repérer les informations para-textuelles

### **Apprendre à analyser les textes**

Développement de la capacité à extraire dans un temps limité les idées essentielles du dossier en percevant le cœur de la réflexion

Repérer les notions clés, décrypter

### **Apprendre à réaliser une synthèse**

Savoir trier et comparer les informations fournies, opérer des connexions entre les auteurs et idées d'un seul et même texte en puis de tous les textes, en vue de dégager une problématique à laquelle votre exposé répondra.

### **Apprendre à intégrer des points de vue personnels**

Savoir s'extraire d'un exposé plaqué, neutre, et s'engager sans sortir d'une certaine objectivité à partir de vos observations sur le terrain ou vos lectures

Proposer des perspectives et faire des choix pédagogiques et didactiques adaptés à la situation

Savoir défendre son point de vue

### **Apprendre à gérer une situation de communication.**

Tenir un discours cohérent, structuré et adapté du point de vue de la correction langagière

Faire preuve d'une qualité d'écoute, d'une capacité de raisonnement, de réflexion et d'interaction avec le jury

Capacité à échanger et à entrer dans un véritable échange argumentaire, un dialogue

Fonctionnement d'une école, son rapport à l'Académie ou à la commune

### **Maîtriser la situation d'exposé**

Savoir gérer ses notes, se détachant d'une lecture continue, contrôler sa gestuelle, poser sa voix, exposer sans paraphraser

Variation du rythme et du débit

Ne pas « livrer » des contenus mais expliquer, faire comprendre, convaincre

Proposer un exposé structuré à partir d'un plan logique, intelligible et respectueux des règles de concision.

Soigner les transitions et proposer une conclusion pertinente

### **Maîtriser la situation d'entretien**

Apprendre à gérer tous les paramètres de la communication verbale et non verbale et avant tout gérer son stress

Adopter une logique de négociation et d'argumentation

Apprendre à se valoriser et à utiliser ses connaissances, son expérience

Améliorer sa présentation générale, sa gestuelle, réduire les éléments parasites de la communication

## Domaines de connaissance

- Code de l'Éducation, programmes et instructions, lois d'orientation, référentiel du professeur des écoles
- Histoire de l'école, les valeurs de la République, la politique éducative en France et en Europe
- L'organisation et le fonctionnement de l'école
- Projet d'école, de cycle, de classe
- Le traitement des difficultés d'apprentissage
- Autorité et discipline, violence à l'école
- Accueil des enfants handicapés
- La relation parents - enseignants
- Éthique et déontologie, droits et devoirs du professeur des écoles
- Les droits des élèves, la déclaration des droits de l'enfant
- Les grands principes du droit de la fonction publique
- 

## Conditions d'entraînement :

Cours et traitement de dossiers en collectif classe, mises en situation d'exposé en groupe limité puis travail sur l'entretien en individuel

# 3. ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

## MODULE PRATIQUES DE CLASSE

PROGRAMME NON EXHAUSTIF DE LA PRÉPARATION AU CPO/ISFP

En lien direct avec les cours de mathématiques et de français disciplinaires et didactiques le module « pratiques de classes » s'inscrit dans le cadre des épreuves d'admission. Si le but du cours est de permettre la maîtrise des savoirs relevant des deux domaines, cette formation vise à développer les compétences des étudiants à mener un enseignement et à accompagner les apprentissages des élèves.

### Modalités générale du travail :

Les divers domaines du programme seront traités par une approche disciplinaire et transversale. A côté des cours des travaux dirigés de tailles variables seront proposés et feront alterner information, analyse de démarches et de matériels pédagogiques, construction de séances et de séquences. On demandera en général aux étudiants un travail personnel en lien avec les situations de classe ou les stages en école... Des ateliers permettront aux étudiants de préparer, mener et analyser des séquences d'apprentissages et à vivre ensuite des situations concours réelles en adoptant tantôt la position du candidat ou celle du jury.

### Français :

Complémentaire du cours de didactique, le but de cet enseignement est de développer « en situation » les compétences à gérer un domaine de connaissances et à accompagner les apprentissages des élèves en ce qui concerne le langage oral, la lecture et l'écriture, la production de texte dans les trois cycles. Cette formation vise à donner, en situation, les bases transférables à divers niveaux de la classe.

Comment mener des séances d'apprentissage et prendre en charge dans toutes les disciplines les élèves qui ne maîtrisent pas les compétences de base ? Comment mener à bien un projet d'écriture et organiser l'enseignement du vocabulaire, de l'orthographe et de la grammaire ?.

### Mathématiques :

Cet enseignement sera mené en parallèle du cours de mathématiques disciplinaires et didactiques. Il a pour objectif de développer des compétences à mener un enseignement et à accompagner les apprentissages des élèves dans chacun des cycles. Ces contenus seront traités dans le cadre d'une étude de progression, d'analyse de travaux d'enfants, d'élaboration de séquences.

### Modalités de travail

Les étudiants seront invités à constituer un mémoire de stage et/ou de recherche de quelques pages portant sur chacun des deux domaines de connaissances. Les activités y seront présentées, analysées en fonction de toutes les variables pédagogiques.

Préparation de séances à l'aide d'une documentation et portant sur une notion ou un contenu inscrit dans les programmes. Justification lors de l'exposé des choix pédagogiques.

Situation d'entretien durant lesquelles l'étudiant sera conduit à approfondir son exposé et à argumenter sur la progression de l'enseignement du français ou des mathématiques.

# MODULE PEDAGOGIE

PROGRAMME NON EXHAUSTIF DE LA PRÉPARATION AU CPO/ISFP

## Histoire de l'enseignement et de l'éducation

Des origines au XIX<sup>ème</sup> siècle  
 La III<sup>ème</sup> République  
 La démocratisation de l'école

## Les approches pédagogiques centrées sur :

Les sciences de l'information et les conditionnements  
 L'analyse des processus d'acquisition

- épistémologie génétique
- approche sociocognitive
- représentations cognitives
- approches de dissonances cognitives

La personne

- théories psychologiques
- théories des traits de la personnalité
- théories sur les relations interpersonnelles
- approche humaniste

Les groupes

## Les méthodes

Pédagogiques traditionnelles, fondées sur la vie sociale  
 Actives, participatives  
 Par objectifs (PPO) ou de projet  
 La pédagogie différenciée

## Philosophie de l'éducation

L'éducation civique  
 La citoyenneté  
 La laïcité

## Connaissance de l'École

Définition  
 Finalité  
 Fonctionnement

## Connaissance de l'enfant

L'idée d'enfance  
 L'enfant et son développement  
 L'épistémologie de la connaissance

## Approche des apprentissages

L'apprentissage scolaire  
 Les méthodes d'apprentissage

- les programmes,
- les rythmes scolaires
- l'espace et le temps
- l'évaluation

Quelques auteurs ayant influencé la réflexion pédagogique :

Alexandre Sutherland Neil, Ovide Decroly, Roger Cousinet, Célestin Freinet, Louis Legrand, Jean Piaget, Burrhus Frédéric Skinner, Norbert Berne, Richard Bandler, Carl Rogers, Antoine de la Garanderie, Philippe Meirieu

# Vie pratique

## LE LOGEMENT

Afin de favoriser l'installation de nos étudiants à Toulouse-Blagnac, nous mettons à leur disposition, sur simple demande et gratuitement, deux services spécifiques : une brochure "Logement et vie pratique" et le « Forum du logement ».

### ➤ BROCHURE « LOGEMENT ET VIE PRATIQUE »

- D'une part, cette brochure répertorie les adresses utiles et les différentes pistes pour trouver un logement sur Toulouse-Blagnac :
- Les aides au logement et quelques règles à connaître
  - Les divers organismes de logement : CRIJ, CROUS, ...
  - Les résidences étudiantes qui proposent des appartements type T1, T2 équipés, parfois meublés, avec accès à divers services : salle de sport, cafétéria, ...
  - Les logements sociaux HLM (l'attribution se fait sur des critères sociaux)
  - Les cités et résidences universitaires gérées par le CROUS, (l'attribution se fait sur des critères sociaux)
  - Les agences immobilières qui proposent un grand nombre d'offres de location et de ventes, moyennant des frais d'agence ou frais de gestion
  - Les centres d'hébergement et les foyers qui proposent un ensemble de prestations et de garanties, en particulier pour les étudiants très jeunes
  - Les sites Internet

D'autre part, vous y trouverez aussi les rubriques :

- « Travailler » : informations sur vos droits, CV et lettre de motivation, des idées d'emplois saisonniers
- « Pratique » : informations sur Blagnac et Toulouse (cinémas, médiathèque, équipements sportifs, musées...)

### ➤ FORUM DU LOGEMENT

Le forum du logement géré par le secrétariat de l'ISFP, a pour objet de permettre à **nos étudiants inscrits** :

- de connaître les coordonnées de quelques particuliers qui nous proposent des logements
- de proposer ou de rechercher un logement en colocation. La procédure est la suivante : l'étudiant informe par écrit (ou par courriel) le secrétariat de son souhait en fixant les conditions générales (préférence garçon/fille, loyer maxi...). Suivant la concordance des demandes, le secrétariat fournira, après accord des personnes concernées, les coordonnées de chacun.
- pour les étudiants n'ayant pas Internet, d'avoir accès aux petites annonces des publications locales

**Secrétariat** : 05 61 71 60 43

### ➤ LES AIDES AU LOGEMENT

Il existe trois types d'aide au logement, aide personnalisée au logement (APL), allocation de logement à caractère social (ALS) et allocation de logement à caractère familial (ALF). Ces aides ne sont pas cumulables.

Renseignements : **CAF Toulouse** : 24 Rue Riquet 31046 Toulouse Cedex 9 - 08 21 01 99 31

Simulation de vos droits sur Internet : [www.caf.fr](http://www.caf.fr) (*formulaire de demande d'aide au logement en ligne*).

## LES REPAS

De nombreuses possibilités permettent de se restaurer à Blagnac, le midi ou le soir. Nous vous proposons quatre solutions :

### ➤ LA RESTAURATION COLLECTIVE ET PRIVEE

Plus de quarante lieux de restauration collective ou privée se trouvent à proximité de l'ISFP. Ils assurent la restauration des personnels des nombreuses entreprises installées à Toulouse Blagnac (AIRBUS, AEROSPATIALE, AEROPORT INTERNATIONAL, ZONE AEROPORTUAIRE de Toulouse-Blagnac, LECLERC, CHR PURPAN, etc..).

Tous les niveaux de prix et de qualité y sont représentés.

### ➤ LE FOYER DE L'ISFP

Sur le site du 265 route de Grenade à Blagnac, l'ISFP possède un foyer équipé de micro-ondes, d'une cafetière et de distributeurs de boissons. Les étudiants peuvent s'y réunir durant la journée et particulièrement lors des repas afin de consommer sur place leurs plats emportés.

### ➤ LE CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS – SECTION RESTAURATION HOTELIERE

A proximité de notre établissement du 265 route de Grenade à Blagnac, ce CFA propose à nos étudiants des repas à prix modestes.

21 Avenue Georges Brassens 31700 BLAGNAC

### ➤ LE RESTAURANT DU CROUS

A proximité de notre établissement du 265, route de Grenade à Blagnac, ce restaurant de 170 places accueille nos étudiants (tickets restaurant universitaire).

5 rue Georges Sand 31700 BLAGNAC

## BLAGNAC

### ⇒ HOTEL DE VILLE

Place Jean Louis Puig 31706 Blagnac – 05 61 71 72 00 / [www.mairie-blagnac.fr](http://www.mairie-blagnac.fr)  
*Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45*

**Service de la carte blanche** : 05 61 71 73 20 (8h30/12h et 13h30/18h) / [carteblanche@mairie-blagnac.fr](mailto:carteblanche@mairie-blagnac.fr)

La carte blanche est un moyen de paiement et d'accès aux services municipaux blagnacais : restauration scolaire, centre de loisirs, piscine et patinoire, Odysud.



⇒ **CPAM ET CAF** : Avenue des Pins, Blagnac– 0 820 25 31 10 / [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

⇒ **CENTRE MEDICO-SOCIAL** : 10 Avenue du Parc, Blagnac - 05 61 71 03 50

### ⇒ MAISON DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

La maison de l'emploi et de l'insertion regroupe le Service emploi municipal, la mission locale et le PIJ.

1 bis Rue des mimosas, Blagnac - 05 61 71 01 50

*Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h (fermeture à 17h le vendredi).*



#### ✓ **PIJ**

Un lieu d'information pour tous les jeunes, doté d'un centre de documentation et d'une salle multimédia.

Il offre également un accompagnement ciblé dans les différentes démarches de la vie quotidienne (logement, formation, jobs,...). Permanence du CLLAJ Comité Local du logement autonome des jeunes sur RV.

Tél 05 61 71 01 55 / [pij31.blagnac@crij.org](mailto:pij31.blagnac@crij.org)

*Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermeture à 17h le vendredi).*

#### ✓ **Mission locale**

Accueil, information et orientation des jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi - 05 61 71 02 70

### ⇒ MAISON DE LA SOLIDARITÉ



La maison de la solidarité accueille, informe et propose un accompagnement personnalisé dans les démarches sociales. Elle propose un soutien individuel dans les démarches relatives aux difficultés financières, à la santé, au logement, au handicap, au RMI... ainsi que des animations collectives autour de la santé, du logement, de la consommation, du surendettement...

7, place Jeanne Hérisson - 05 61 71 76 12

*Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.*

### ⇒ POLE EMPLOI

11, mail Louis Aragon, Blagnac – N° spécial : 3949 / [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

*Ouvert du lundi au mercredi de 8h45 à 16h45, le jeudi de 8h45 à 12h30 et le vendredi de 8h45 à 16h*

### ⇒ CINEMAS

✓ **Méga CGR** : ZAC Grand Noble, Blagnac, 12 salles – 08 92 68 85 88 / [www.cgrcinemas.fr/blagnac](http://www.cgrcinemas.fr/blagnac)

✓ **Le Rex** : 11 Rue Baquié Fonade, Blagnac – 05 61 71 56 16

### ⇒ ODYSUD - ESPACE CULTURE MULTIMÉDIA

4 Avenue du Parc, Blagnac – 05 61 71 75 15 / [www.odysud.com](http://www.odysud.com)

✓ **L'atelier** (postes Mac et PC), logiciels dédiés aux différents supports multimédia (bureautique, image, son, web, vidéo...), périphériques (imprimantes, graveur CD, caméra numérique) et jeux vidéos. Ateliers de création graphique, stages de sensibilisation à Internet et à l'informatique musicale.  
Ouvert en libre service.

✓ **La Médiathèque** : Une bibliothèque adulte et une bibliothèque Jeunesse, postes en réseau pour recherche documentaire sur Internet et consultation de Cd Roms.

Ouverte le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 13h à 19h.

✓ **La ludothèque** : utilisation gratuite sur place, prêt pour les adhérents et animations ponctuelles

Ouverte du mardi au samedi de 13h à 19h

C'est aussi deux salles de spectacles (Musique, théâtre, danse), une salle d'expositions, un auditorium et une halte-garderie.



## ⇒ CONSERVATOIRE, ECOLE DE DANSE

Place des arts, Blagnac – 05 62 74 51 60

## ⇒ ATELIERS D'ART

2 Rue Croix blanche, Blagnac – 05 61 71 63 12

- ✓ **Arts plastiques** : dessin, peinture, gravure, modèle vivant. Public adultes enfants et ados.
- ✓ **Bricol'art** : bricolage créatif adultes et enfants.
- ✓ **Terre** : modelage, diverses techniques de façonnage, sculpture, tour, technique du raku, émaillage.
- ✓ **Reliure** : reliure traditionnelle et originale, mosaïque, dorure, titrage des livres, marbrure du papier.
- ✓ **Photo** : initiation, perfectionnement, prises de vue, développement et tirage.
- ✓ **Encadrement classique et créatif** : restauration de cadres anciens, dorure à la feuille et patines.
- ✓ **Patchwork** : création d'objets utilitaires et décoratifs (plaids, dessus de lit, tapis de jeux enfants...), selon différentes techniques d'assemblage.
- ✓ **Arts appliqués** : peinture décorative sur bois et tôle, pochoir, peinture sur soie, coton, laine et lin par application ou par teinture.
- ✓ **Théâtre** : ateliers collectifs pouvant donner lieu à des spectacles originaux. Enfants et ados.

## ⇒ PISCINES

### ✓ **Piscine municipale - Complexe nautique des Ramiers**

Ouvert été et hiver – 05 61 71 76 31

*Natation et plongée*

Tarifs réduits avec la Carte Blanche.



### ✓ **Bassin d'apprentissage** : 05 61 71 76 31

Cet équipement est conçu pour des activités spécifiques et notamment pour les plus petits avec des espaces aquatiques aménagés comprenant des modules de jeux et du matériel pédagogique.

*Aquagym, natation initiation, activités aquatiques*

## ⇒ PATINOIRE

10 Avenue du Général De Gaulle – 05 62 74 71 40 / [www.patinoireblagnac.fr](http://www.patinoireblagnac.fr)

Patinage sur glace, hockey, animations, soirées à thème.

Tarifs réduits avec la Carte Blanche.

## ⇒ COMPLEXES SPORTIFS

- ✓ **Complexe sportif du Ramier** : Rugby, football brésilien, pétanque, billard français, patinage à roulette, roller skating, salle polyvalente, Club House Basket, centre de dressage canin
- ✓ **Complexe sportif de Naudin** : Boxe anglaise, gymnastique, tir à l'arc, arts martiaux, tennis de table, tir au pistolet à air comprimé, padel, pelote basque...
- ✓ **Complexe sportif du Ritouret** : Volley ball, basket, handball, rugby, twirling, judo, tennis (courts extérieurs et intérieurs), lac de pêche
- ✓ **Complexe sportif des Barradels** : Football, badminton, pétanque
- ✓ **Complexe sportif du Grand Noble** : Rugby, football, athlétisme, basket, handball
- ✓ **Base de sports des 15 sols** : Fosses de ball-trap, piste 4x4, piste d'aéromodélisme, lacs de pêche, stands de tir
- ✓ **Centres privés** :
  - **Aéro-squash** 94 Avenue de Cornebarrieu – 05 61 71 94 07
  - **Anatogym** : 1 Rue du Limousin – 05 61 71 56 00
  - **Euroforme** : 82 Route de Grenade – 05 61 71 88 81
  - **Movida** : Impasse Emile Zola – 05 61 71 45 28
  - **Espace Arts martiaux** : 94 Rue de Bordebasse – 05 61 71 24 87

## ⇒ LES PARCS

A pied ou à vélo, Blagnac propose plusieurs lieux et circuits de balade.

- ✓ **Parc du Ritouret**, Odyssud
- ✓ **Parc des Ramiers**, berges de la Garonne
- ✓ **Parc du Grand Noble**
- ✓ **Ramier des 15 sols**, l'île aux oiseaux

## LES TRANSPORTS

### ⇒ TRANSPORTS PAR MOYENS PERSONNELS

L'ISFP étant proche du périphérique toulousain, l'accès en automobile y est extrêmement aisé. Les places de stationnement sont à proximité de l'établissement.

### ⇒ LES TRANSPORTS EN COMMUN

#### ✓ TISSEO - Réseau urbain

Tisséo - SMTC gère les transports publics de l'agglomération toulousaine.

Allô Tisséo 05 61 41 70 70 / [www.tisseo.fr](http://www.tisseo.fr)

Carte Pastel pour les étudiants



#### Le Métro Toulousain

Le Métro toulousain est composé de deux lignes A et B. La ligne A traverse Toulouse du Nord-est au Sud-ouest (Gramont / Basso Cambo) et la ligne B du Nord-est au Sud-est (Borderouge / Ramonville).

La ligne C est une ligne SNCF accessible avec un titre de transport urbain (Arènes / Colomiers).

Des parcs-relais (parkings) sont mis à disposition gratuitement dans les stations suivantes : Gramont, Argoulet, Jolimont, Arènes et Basso Cambo (ligne A) et Borderouge, La vache et Ramonville (ligne B).

La station Marengo SNCF est en correspondance avec le réseau ferroviaire TER, les grandes lignes SNCF et la gare routière pour les lignes de transport interurbain. A la station Arènes, le métro est en correspondance avec la Gare Saint-Cyprien - Arènes de la ligne C et avec le Tramway (T1).

#### Le Tramway (T1)

La ligne E relie sur 10,9 km, les communes de Toulouse Les Arènes, Blagnac et Beauzelle.

(Arrêt Guyenne-Berry devant ISFP 58 et arrêt Grand Noble pour ISFP 265)



#### Le réseau de bus

Les bus du réseau urbain desservent 77 lignes urbaines.

La ligne 70 relie Toulouse Jeanne d'Arc (Station Métro Jean Jaurès) à Blagnac (Arrêt Soeur pour ISFP 58).

70 : Métro B Jeanne d'Arc - Sept Denier - Blagnac - Andromède Lycée (ISFP 58 : arrêt Soeurs - ISFP 265 : arrêt Briquetiers)

Blagnac est aussi desservi par les lignes :

17 : Mondonville - Cornebarrieu - Blagnac Andromède Lycée

25 : Blagnac Emile Zola - Aéroport de Blagnac

30 : Fenouillet - Lespinasse - Gagnac - Seilh - Aéroport de Blagnac

66 : St Cyprien - Ancely - Aéroport de Blagnac

71 : Aussonne - Beauzelle - Andromède

#### ✓ Les navettes urbaines municipales



Gratuites, les trois navettes Nord, Centre Sud et Spéciale, desservent les différents quartiers de Blagnac du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 et le samedi matin jusqu'à 12h30.

**Hôtel de Ville Blagnac** : Place Jean-Louis Puig, Blagnac

05 61 71 75 90 / [www.mairie-blagnac.fr](http://www.mairie-blagnac.fr)

#### ✓ Les bus du Conseil général

**Conseil Régional DIT** : 22 Boulevard Maréchal Juin, Toulouse - 05 34 45 96 47 / [www.cg31.fr/bus.asp](http://www.cg31.fr/bus.asp)

**Gare Routière** : 68-70 Boulevard Pierre Sémard, Toulouse

Accès Métro Station Marengo - 05 61 11 75 16 / 05 61 61 67 67

Lignes desservant Blagnac :

62 : Toulouse Gare routière – Merville – Grenade – Launac – Larra

73 : Toulouse Gare routière – Mondonville – Cadours

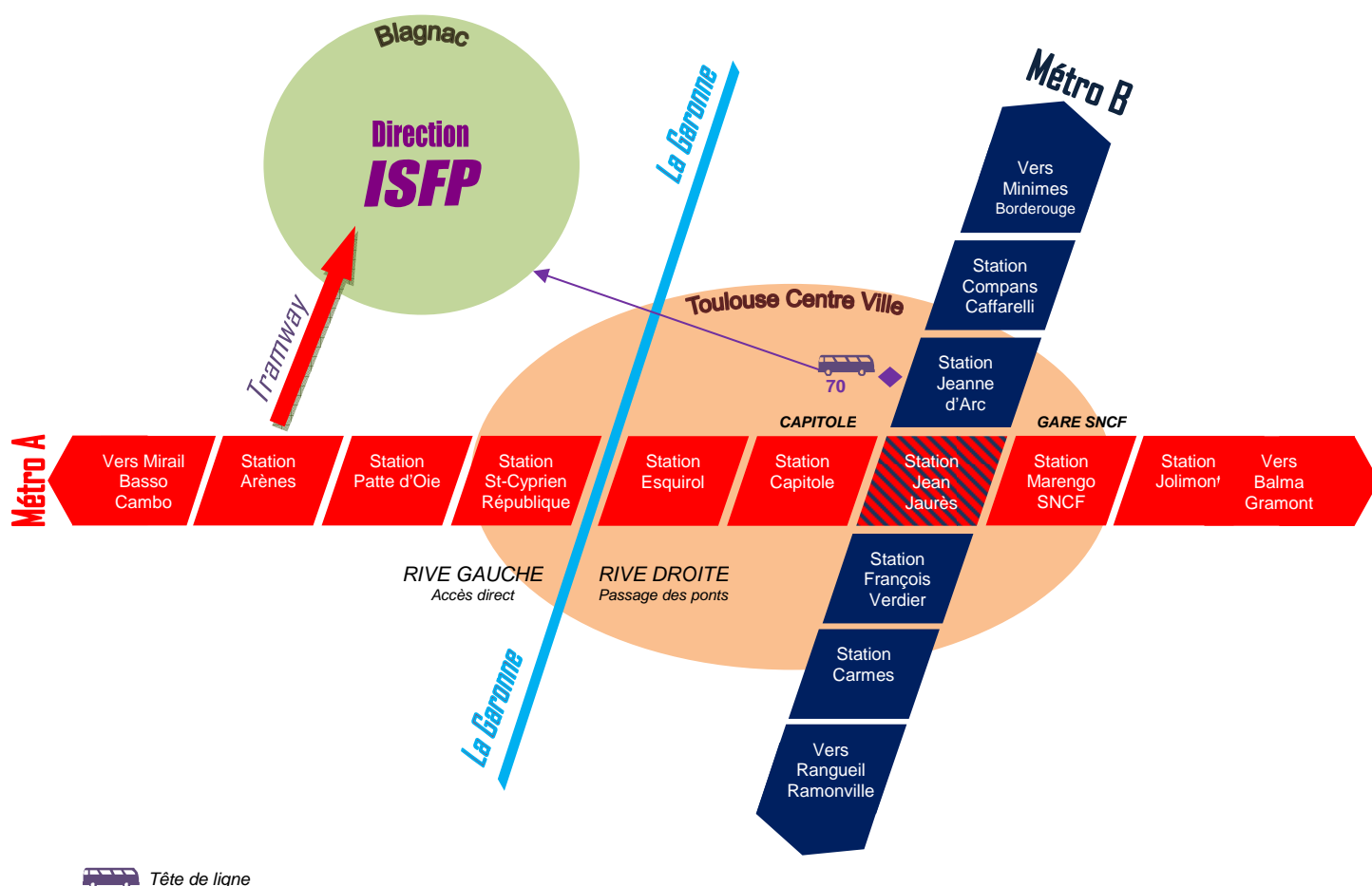
88 : Toulouse Gare routière – Seilh – Grenade



# MOYENS D'ACCÈS A L'ISFP

	Tramway	Ligne 70	Flux automobiles
Fréquence	toutes les 8 mn	toutes les 15 mn	<p><b>Matin et soir :</b>            Flux général opposé au déplacement de nos étudiants :            Accès très rapide</p> <p><i>Le flux de la circulation automobile s'opère en sens opposé du flux des étudiants en direction ou au départ de l'ISFP. Ainsi, nos étudiants croisent matin et soir les résidents excentrés de Toulouse (matin : entrée importante dans le centre de Toulouse et déplacement de nos étudiants résidant au centre vers la périphérie, vers l'ISFP ; soir : situation opposée) en bénéficiant donc d'une fluidité du trafic très appréciée.</i></p>
Liaison Métro	Ligne A - Arènes	Ligne B - Jeanne d'Arc	
Départ Toulouse	Arènes	Jeanne D'Arc	
Arrêts pour le 58	Guyenne-Berry	Sœurs	
Arrêts pour le 265	Grand Noble	Briquetiers	
Terminus Ligne	Aéroconstellation	Andromède Lycée	

## PLAN METRO BUS



# INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE



**CPO**

## Centre de Préparation aux concours et d'Orientation

<b>Enseignement</b>	<a href="mailto:cpo@isfp.net">cpo@isfp.net</a>
Professeur des écoles	Master 2
<b>Sanitaire et social</b>	
Moniteur éducateur	3 <sup>ème</sup>
Assistant de service social	BAC
Educateur spécialisé	BAC
Educateur de jeunes enfants	BAC
Infirmier	BAC

## Centre de formation aux Carrières Educatives et Sociales

CAP Petite enfance	3 <sup>ème</sup>
BTS Diététique	BAC
BTS SP3S	BAC
BTS Economie Sociale Familiale	BAC
DE Conseiller Economie Sociale Familiale	BTS ESF

**CCES**

[cces@isfp.net](mailto:cces@isfp.net)

[www.isfp.net](http://www.isfp.net)

## Ecole de Journalisme et de Communication

**EJC**

Entrée en 1 <sup>ère</sup> année Formation Journaliste	BAC	<a href="mailto:ejc@isfp.net">ejc@isfp.net</a>
Entrée en 2 <sup>ème</sup> année Formation Journaliste	BAC+2	
Entrée en 1 <sup>ère</sup> année Formation Supérieure de Journaliste	BAC+3	

Tél 05 61 71 60 43 - Fax 05 61 71 98 04